

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur : HENRI BOURASSA.

IN MEMORIAM

Lamarche fut, au témoignage de ses pairs, un juriste de haute valeur; de vastes auditoires ont admiré son éloquence solide, amie de l'argument et du fait, abondante en formules frappées comme des médailles, traversée d'étonnantes saillies et qui pouvait s'élever jusqu'au lyrisme; le parlement a gardé le souvenir de discours étoffés, nourris, où s'affirmait une maturité de jugement qui faisait contraste avec la jeunesse de l'orateur; des cercles académiques ont été presque surpris de retrouver sous le tribun populaire et le juriste un analyste délicat, pénétrant, doucement ironique du mécanisme politique; des amis nombreux témoignent de la richesse de cœur, de l'affectueuse bonté de celui qui n'est plus...

Et, cependant, prêtez l'oreille à la voix publique, à la rumeur d'éloges et de regrets qui depuis trois jours enveloppe le nom de Paul-Émile Lamarche et présele le jugement de l'avenir. Ce n'est point la science de l'avocat ou l'éloquence du tribun, ce n'est pas le charme ou la bonté de l'homme que soulignent d'abord la peine et l'admiration de la foule; c'est l'énergie intrinsèque, c'est l'inflexible droiture de celui qui, dans la plus rude épreuve, sut maintenir l'intégrité de son idéal. L'opinion, tout de suite, dégage la ligne maîtresse de cette physionomie, le trait qui apparaît aux plus grands ce jeune homme de trente-six ans, qui suscitait autour de lui tant d'espérances et de sa vie fait un exemple pour ceux qui grandissent.

L'opinion — et c'est un consolant symptôme — place, au-dessus de la science et du talent, le caractère, la valeur morale. Mais le regret de la foule s'ajoute à cette pensée que chez Lamarche le caractère était servi par un beau talent, à la fois solide et varié, par une science qui accroissait chaque jour une curiosité sans cesse en éveil.

L'homme, indiscutablement, paraissait taillé pour les premiers rôles. Autour de sa mémoire flottera la mélancolie d'un grand destin achevé. — Ah! si Lamarche était là! répéterait-on souvent, et l'imagination, au souvenir de son talent et de son courage, joindrait des rêves sans fin. Chacun voudrait suivre son cœur à l'achèvement de cette vie. Le consentement du plus grand nombre, semble-t-il bien, faisait de Lamarche l'un des chefs parlementaires de demain. Il avait une expérience de la vie publique et un tempérament de lutteur qui manquaient à la plupart des hommes de sa culture; son passage aux Communes, où tant d'autres n'ont fait que ruiner de vaines espérances, lui avait donné un tel prestige qu'on n'imaginait guère qu'il pût n'y point retourner. Mais ce prestige, le député blanc, comme l'appelaient un jour un ancien adversaire politique, l'avait payé de lutttes et de souffrances qui lui laissaient du caractère un très désagréable souvenir. Puis, en même temps que saignait son cœur, que sa volonté devait se raidir contre les plus insidieuses attaques, ses yeux clairs avaient vu jusqu'au fond du régime et très nettement perçu les difficiles conditions et les limites de l'action parlementaire efficace. (On trouvera là-dessus de significatives indications dans sa conférence sur les partis politiques, mais ces indications mêmes, cernées par le caractère de son étude, sont bien pâles au prix de la thèse fouillée que plusieurs de ses amis ont eu l'occasion de lui entendre faire, en une circonstance particulièrement grave). Il était sollicité par le courant d'action extra-parlementaire qui entraînait quelques-uns de ses meilleurs amis. Ce n'est guère un secret du reste qu'il avait refusé, au mois de décembre dernier, l'élection la plus facile. Il estimait que pour lui le devoir de l'heure n'était pas là. Il n'était point a priori l'idée du retour, mais seule la claire vue d'un grand service à rendre eût triomphé de ses répugnances et de ses souvenirs...

...A quoi bon hélas! toutes ces spéculations sur l'avenir? La tombe fermée ne rendra point le beau soldat que la mort vient de terrasser! Mais de cette tombe même jaillissent d'émouvantes et fécondes leçons.

Lamarche laisse des pages qu'une main pieuse saura, nous l'espérons, recueillir; il laisse surtout une mémoire, presque une légende, créatrice d'énergie et de fier dévouement. Avec le temps, la lumière se fera complète sur sa vie publique. On verra que son triomphe fut plus grand encore qu'on ne le crut, que les obstacles renversés furent plus nombreux, plus rudes qu'on ne l'a pensé. On saura tout ce qu'il y avait derrière cette phrase que laisseront un jour échapper les lèvres de ce solide trouper, qui n'avait pas peur des coups et qui ne posait point pour la mélancolie: *Je ne savais pas que ce fût si dur de faire son devoir*... On apprendra aussi — Bilodeau le note incidemment aujourd'hui — comment l'orateur qui ne craignait point les responsabilités savait à l'occasion se dissimuler, laisser aux autres la vedette, sacrifier à sa cause l'éclat d'un premier rôle. On verra enfin ce que peut enfermer d'efforts et de sacrifices la vie d'un débutant de la politique.

La jeunesse qui rêve de vie publique reconnaît déjà dans ce frère, arraché pour jamais aux disputes de ce monde, un exemple et un modèle. Quelle relise la conclusion de sa dernière conférence de la salle Saint-Sulpice, où s'exprimait le fond de son âme et dont sa brève carrière porte si haut le leçon:

«*Débarrassons-nous donc du fétichisme et des religions politiques. Remplaçons-les par le culte de l'intérêt national. Dégageons notre politique du matérialisme pesant qui l'oblige à se tenir près de terre et l'empêche de s'élever jusqu'aux sphères supérieures. Rappelons à nos partis politiques et à nos hommes publics que le progrès d'un pays ne consiste pas seulement dans l'augmentation de ses revenus et dans son développement matériel, mais que les nations, comme les individus, sont susceptibles d'avancement intellectuel et moral.*»

«*Le vent qui souffle actuellement sur le monde va bouleverser de fond en comble notre vie nationale. Nous sommes déjà en pleine révolution politique. Des anciennes délimitations arbitraires qui séparent les partis, il ne subsistera bientôt que le souvenir des chicanes stériles qu'elles ont engendrées. De nouveaux problèmes vont surgir. Il faut que nous soyons prêts à prendre position. Préparons-nous donc. Régénérons l'opinion publique. Travaillons à l'édification nationale. Créons d'un océan à l'autre un sentiment et un patriotisme véritablement et uniquement canadiens.*»

«*Le pays est là qui attend, vaste d'étendue, immense de ressources et de richesses, plein de vigueur, d'expérience et d'avenir. Depuis cinquante ans, il demande une nation; nous ne lui avons donné qu'un peuple. Secouons nous altes et élevons-nous. Nous sommes déjà en retard.*»

Avec les prières qui accompagnent au delà de ce monde l'âme chrétienne, le plus grand hommage qu'on puisse rendre à la mémoire de Paul-Émile Lamarche, la plus haute consolation qu'on puisse offrir à ceux qui le pleurent, à sa digne compagne et à son enfant, à son vénérable père et à tous les siens, c'est de comprendre, c'est de répandre et de pratiquer les fécondes leçons de sa noble vie.

Omer HEROUX.

LES ARTS DÉCORATIFS

UNE NECESSITE D'APRES-GUERRE — UNE FAILLITE ET SES CAUSES.

Que nous réserve l'après-guerre? Les femmes que la hausse constante du coût de la vie, l'appât du gain, ou l'attrait des hauts salaires ont incité à remplir les fonctions jusque là réservées au sexe fort reprendront-elles le chemin du foyer?

La question reste sans réponse, parce qu'il est impossible de prévoir de façon sûre les conséquences des bouleversements économiques. D'autres prétendent que, dans certains pays, en Amérique notamment, les femmes, lassées de faire un travail répugnant au-dessus de leurs forces, seront tentées de retourner à des occupations qui sont plus de leur sexe, voire même à réintégrer simplement le foyer, à reprendre leur place au coin du «ber» et auprès du fourneau. D'autres assurent que les conditions créées par la guerre lui survivront, que jamais le coût de la vie ne reviendra à ce qu'il était et que, conséquemment, on verra s'établir en pratique constante, dans la République voisine, ce qui était déjà d'usage dans les grandes villes européennes: dans les ménages ouvriers, le mari et la femme, s'ils veulent continuer de faire bouillir le pot-au-feu, devront prendre, chacun de son côté, le chemin de l'usine.

Chez nous, la guerre n'a pas eu des répercussions aussi profondes que dans les pays hautement industrialisés. Le nombre de ménages où le mari et la femme travaillent, où la femme a dû prendre à l'usine l'emploi de l'époux parti pour le front, n'est l'exception. Il n'en reste pas moins acquis que l'après-guerre, période indéterminée de tassement, de mise en place de ce que le conflit a révolutionné, période sensiblement plus longue que la guerre elle-même, pourra opérer des changements qui ne sont pas encore faits au moment actuel.

Il faut donc se préparer à faire flèche de tout bois, à recourir à tous les métiers dans lesquels les notes ont chance d'exceller. Les arts décoratifs, au dire des éducateurs qui les ont créés, à nos goûts, à nos dispositions naturelles, sont un de ceux-là, paraît-il.

Cependant, ce débouché nouveau, qui commençait à peine de s'ouvrir avant 1914, la guerre, faute d'un recrutement suffisant, faute de professeurs (qui, la plupart, venaient d'Europe) et sans doute aussi parce qu'elle avait contribué à détourner les esprits inquiets de toutes les œuvres de paix, est venue le rétrécir singulièrement.

Les femmes comme les hommes peuvent s'adonner aux arts décoratifs, qui sont excessivement payants ailleurs. Ici, la demande était à peu près nulle, paraît-il. C'est ce qui a contribué après les autres facteurs énumérés plus haut, à décourager les efforts des novateurs à Montréal. Il est de toute évidence que les élèves sortis des écoles d'art décoratif n'ont pas, d'ici quelque temps, à compléter pour écouler leurs produits sur l'exportation ou le marché est déjà encombré par les articles français, de tout premier ordre, et, plus récemment, par les articles nippons bien loin de la perfection des premiers, mais toujours moins chers.

Le domaine de l'art décoratif est à peu près infini; il entre dans la fabrication d'une foule d'objets. C'est à lui qu'on s'adresse pour la confection des catalogues de luxe, des affiches-reclames, des décorations d'intérieurs, des tentures, des ornements d'église, des draperies, des rideaux de théâtre, des décorations de porcelaines, etc. Même dans un pays de quelques millions d'habitants, il devrait trouver une demande suffisante; mais à cela il faudrait deux conditions qui semblent encore faire défaut. La première, c'est l'éducation, non seulement des masses, mais même des classes supérieures en matière d'art.

La seconde, c'est la disposition à encourager les artistes locaux: c'est, si l'on peut dire, le «nationalisme» dans l'art.

L'éducation artistique fait à peu près totalement défaut.

Telle n'est pas l'opinion d'un profane qui n'oserait s'immiscer dans des questions de ce genre; nous ne faisons, dans cette affirmation, que reproduire le jugement de certains spécialistes qui ont longtemps vécu sur place. (Le premier directeur de l'école des arts décoratifs de Polytechnique, notamment).

Cette ignorance s'explique, nous paraît-il, par l'absence totale, pendant très longtemps et, depuis peu de temps, par le trop petit nombre de musées artistiques et de musées des arts décoratifs (contenant potiches anciennes, vieux meubles, céramiques, etc.), et par l'insuffisance de la formation esthétique de l'enseignement secondaire.

A la première lacune, il serait facile de remédier: on y a même remédié partiellement, à la bibliothèque municipale, nous assure-t-on, où l'on trouve certaines reproductions d'œuvres classiques. Il serait assez facile, quand la ville aura rempli ses coffres-forts à force de taxer les contribuables, de joindre à cet embryon de musée de musées des arts décoratifs proprement dits: céramique, potiches anciennes, meubles, tapisseries, tentures, etc., comme cela existe dans certaines grandes villes américaines, par exemple, à New-York, si notre mémoire d'une rapide visi-

te au Metropolitan Museum est exacte.

Dans l'enseignement secondaire masculin — à moins que le programme n'ait été modifié depuis quelques années — la formation esthétique est nulle. On n'y voit pas de trace de l'enseignement du dessin, on sort du collège sans avoir même appris les grands ordres de l'architecture. Cette lacune a des conséquences plus graves qu'on ne croit. Cette formation insuffisante du goût de la classe dirigeante peut certes compter pour une bonne part dans l'insuccès des arts décoratifs chez nous. La classe instruite est un exemple: on la copie, on s'inspire d'elle. Si elle témoigne de l'indifférence à l'art, comment peut-on s'attendre que la masse montre plus d'empressement?

En outre le futur notaire ou le futur avocat, comme le futur prêtre ou le futur médecin, fera partie plus tard, presque nécessairement, de corps exécutifs qui auront à se prononcer sur le choix de tel ou tel plan, qui auront à déterminer quel architecte sera accordé la surveillance de la construction de tel édifice public, de telle église. C'est un fait malheureux et universellement déploré des architectes que l'on gâche quelquefois des plans admirables en substituant de la tôle à la pierre, en rognant dans les dimensions, en rompant l'ordre et les proportions parce que l'on donne toujours la préséance à la question d'économie sur la question artistique. Souvent même, le goût du trompe-l'œil et du chic de la part de leurs clients obligent les architectes à commettre des horreurs qui les navrent.

Le moyen de remédier à tout cela serait, nous semble-t-il, d'introduire l'enseignement de l'esthétique au moins dans les dernières classes du cours classique. Il ne faudrait pas pour cela un cours de tous les jours; mais de deux ou trois semaines par semestre, qui seraient à la fois comme une récréation et pourraient être pris sur des heures de congé et donné par un professeur de Montréal qui s'y entend. Deux ou trois professeurs suffiraient à parcourir tous les collèges de la province.

Il nous paraît que l'on pourrait attendre le plus grand bien de cet enseignement. Récemment, un prêtre, écrivant dans le *Devoir*, à la suite de nombreux incendies qui avaient dévasté des églises de la province, rapportait au fidèle et aux pasteurs combien il serait important de construire des églises durables, de matériaux meilleurs, dussent-ils pour cela sacrifier le chic à la belle simplicité. Il signalait à l'un des cotes économiques de la question. Le goût du trompe-l'œil réside, toujours au dire des gens qui s'y entendent dans l'insuffisance de notre enseignement secondaire. Demain, nous verrons la seconde explication de la faillite des arts décoratifs chez nous et nous apporterons à l'appui le témoignage d'un connaisseur.

Louis DUPIRE.

BILLET DU SOIR

ÉCHANGE DE VUES

Nous parlions conscription, Arthur, Oscar, trois ans et moi, dans la petite pièce qu'Arthur, qui aime la nouveauté, elle est bruyante, appelle son vivier. La fumée des pipes nous environnait d'un olynpien nuage. Le crachoir, disposé sur un carré de prélat, était le centre où convergait encore la plus efficacement notre activité. Toutes les nuances d'opinion se manifestaient en franchise, depuis la brûlante exaltation à la révolte (ceci coulait plutôt que nuance!) jusqu'à la monotone acceptation.

Oscar pourtant n'a encore rien dit.

«Tu ne parles pas?»

Il sort d'entre ses lèvres muettes le bouquin d'ombre de sa pipe, expire la fumée en un jet sans vigueur.

«Je vous écoute, profère-t-il.

— En observant d'Oscar le silence prudent, complète Chose, qui a la reminiscence assidue.

«Et tu conclus?»

— Tu dois bien l'en douter, Arthur, réplique Machin. Oscar est à moitié anglais.

— Citoyen britannique, pour le servir. Mais sur le point qui vous divise, j'ai une conviction: je crois en Dieu.

— Le Père tout-puissant, continue Arthur. Moi aussi.

— Moi aussi! Moi aussi! clame Chose à l'envi.

— Alors je ne comprends plus vos divergences d'opinion, affirme Oscar, légèrement gêné et para-doxal.

— Décultote la pensée, comme dirait Bossuet.

— Non, Virgile: infandum... renouvelez douleur.

— Très simple. Si vous croyez en Dieu, et qu'il est le maître du monde, et qu'il gouverne sa création en vue du salut des âmes, vous devriez penser que la mesure appliquée à nos jeunes gens ne l'a trouvé ni distrait ni indifférent; par conséquent...

— Mais Dieu permet le mal, interromp Machin (qui n'aime guère Oscar).

— Interruption peu philosophique, dit-il, l'existence métaphysique du mal, et l'on ne voit dans le mal physique, qu'un fait concomitant avec les autres au dessein salutaire de Dieu.

— Mazette! Tu passes vite sur ce gigantesque et insoluble problème. Oscar haussa les épaules.

— Je ne pourrais pas finir ma phrase, si tu m'interromps à chaque mot. Tu dis: «gigantesque, c'est excessif; insoluble, c'est faux; difficile, serait exact, si tu l'aborde sans préparation. Mais le reprends et je dis: par conséquent...

— Et par conséquent à quoi?...

— A mes principes: Dieu provident, Dieu attentif aux nécessités des âmes. Surtout quand on a l'honneur peu partagé, d'appartenir à un peuple aussi évidemment élu, formé, conduit et préservé par Dieu qu'est le nôtre, il me semble qu'au lieu de récriminer on devrait s'appliquer à reconnaître et à réaliser — sinon à seconder — le dessein providentiel d'une pareille conjoncture.

— L'as-tu vu, toi, le dessein?...

— Je n'oserais l'affirmer; mais à considérer que notre jeunesse perdait la notion de la discipline, du respect et de l'obéissance dus aux parents; qu'elle oubliait ce que sa race doit à sa foi catholique et à son clergé; qu'elle ne pensait plus qu'à «faire de l'argent» par tous les moyens, pour jouir de ce qu'elle appelait la vie; qu'elle ne voyait dans l'access aux charges publiques que l'influence et le lucre...

— En as-tu encore pour long-temps?...

— On irait jurer sur le peron!...

— C'est précisément ce qu'ils faisaient quand leurs curés abordèrent les sujets gênants... Alors, à mon idée, le Bon Dieu qui ne veut pas que le Canada périsse...

— Hourra pour nous autres!

— A pris un moyen dur mais efficace de réintégrer dans leurs cœurs les vertus des ancêtres: l'esprit de corps, le respect des chefs, l'endurance à la misère et le mépris du confortable.

— Oui! et tous ceux qui reviennent avariés, qu'on jure!

— Dieu ne compte pas sur ceux-là pour régénérer la race. Penses-tu qu'ils se puissent garder indemnes?

— C'est à croire! opinait Chose.

— Sans compter, ajouta-t-il en tirant vainement sur sa pipe éteinte, qu'une nouvelle et noble carrière, digne de leur sang, est désormais ouverte aux Canadiens, nés Français, je veux dire guerriers aussi bien qu'orateurs: La carrière militaire.

— Nous avions trop de médecins, trop d'avocats.

— Trop d'ingénieurs...

— Pas encore, non plus que trop d'agriculteurs. Les autres seront officiers.

Lucius MINORATUS.

Chronique d'Ottawa

SUR LA MORT DE LAMARCHE

Ottawa, 13 octobre.

Comment pourrait-on faire aujourd'hui de la chronique politique sans parler tout d'abord de l'événement si attristant du jour, la mort inattendue de Paul-Émile Lamarche? Autant qu'à Montréal cette nouvelle a causé une stupeur dans la capitale, où le brillant député de Nicolet avait laissé un si avantageux souvenir de son passage pendant un parlement, un parlement et pas plus, ainsi qu'il l'a fièrement marqué par un acte de rare désintéressement. Aujourd'hui, tous les hommes publics que l'on rencontre sont unanimes à regretter la perte que fait en lui la vie publique canadienne, et chez nos compatriotes en particulier le chagrin est sincère et universel. L'Ontario français n'a pas oublié, et n'oubliera jamais vraisemblablement, la part considérable, prépondérante même, qu'avait prise Lamarche au grand débat sur la question des écoles, en 1916, «le débat bilingue» comme on l'appelle encore couramment. On se doutait dans le public de ce que les cercles intimes connaissaient de toute sûreté, à savoir que la cheville ouvrière, l'instigateur persévérant et plein de ressources de cette explication ouverte entre les deux races sur la scène parlementaire, fut le député de Nicolet, discret, constant, actif, poussant à la roue, y faisant pousser les autres, sans s'arrêter aux objections, sans tenir compte des obstacles jetés sur le chemin par des adversaires acharnés, autrement que pour les enjamber ou en faire le tour sans jamais perdre le courage et l'entrain qui l'ont toujours caractérisé. Quand vint le moment de prendre la parole à son tour, il le fit avec une maîtrise, une érudition, une sûreté de vue qui firent de son étude l'une des pièces maîtresses de la discussion; commençant dans l'après-midi et interrompu par l'intermède de six à huit heures, son discours se poursuivait jusqu'à vers neuf heures, toujours écouté attentivement même parmi les plus obtus de nos adversaires. Et l'exposé constitutionnel et juridique qu'il fit de la question constituait un appoint précieux à l'ensemble du dossier ébauffi aussi par plusieurs autres bons défenseurs.

Le débat et le vote se prolongèrent toute la nuit ce n'est que vers quatre heures du matin que l'on put songer à prendre du repos. Mais Lamarche n'en avait pas besoin. Au café de la gare d'Ottawa où nous le retrouvâmes en compagnie d'une demi-douzaine de collègues, un peu de pain grillé et de café suffirent à lui conserver l'entrain dont il faisait preuve, et qui était à ce point évident que quelqu'un ne put s'empêcher de le constater: «Vous avez des ressources physiques que je vous envie» lui dit-on, devant son humeur joyeuse et les saillies qu'amenaient sur ses lèvres une amicale discussion avec le reste du groupe, dont les membres, rouges ou bleus, étaient tous pour lui adversaires en

politique mais camarades et amis dans la vie privée.

— Oui, je suis très bien, je ne me plains pas, répondait-il avec contentement. Et deux ou trois heures après, il était à son bureau, plaçant devant la Cour ou accomplissant sa part du travail légal de la municipalité. L'oisiveté n'eût jamais de prise sur celui-là.

Les journalistes parlementaires ont échangé ces heures-ci des anecdotes à son sujet, et des appréciations de sa haute valeur comme homme public. Les rares discours que nous lui avons entendus prononcer en Chambre constituaient de petits événements. D'habitude placé modestement dans la dernière partie de l'enceinte, tout droit debout à côté de son pupitre, Lamarche débatait avec tranquillité, procédant méthodiquement, avançant d'un degré à l'autre sans une argumentation inattaquable. L'interruption ne faisait qu'aider à son succès, et nous revoyons comme d'hier sir Herbert Ames, à demi couché sur son pupitre à quelques pas seulement de distance de Lamarche, pendant que celui-ci racontait l'alliance de 1911 et la diffusion du *Devoir* comme il a déjà été exposé dans ces colonnes. Sur un mot d'éloge à l'adresse de ce journal, M. Ames interrompit:

«Paie-t-il des dividendes?» sans prendre la peine de relever la tête, qu'il avait appuyée sur ses poings, placés sur le pupitre.

— Je n'en sais rien, répondit Lamarche du tac au tac, et il n'essaya pas de faire comprendre au député de Saint-Antoine qu'il existait des œuvres instituées pour autre chose que la poursuite des dividendes.

La réponse de l'interrompue est encore à venir. Plus tard, après l'incendie du Parlement et à la fin de la cinquième session, le député de Nicolet, de cette voix pleine et incisive dont on ne peut croire qu'on ne l'entendra plus, fit ses adieux au Parlement en condamnant le projet de prolongation dont il était question. Les Anglais regardaient avec étonnement ce jeune avocat sans fortune qui rejetait du bout du pied une, peut-être deux indemnités sessionnelles, pour une simple satisfaction de conscience. Cet acte leur est resté gravé dans la mémoire et forme aujourd'hui la note dominante de leurs souvenirs et commentaires, tant dans leurs journaux que dans les conversations, au club ou à la maison. Cet acte de valeur morale et de désintéressement impressionna jusqu'à nos plus violents contempteurs de notre race et lui d'entre eux ne trouva un mot d'attaque à l'adresse du démissionnaire. Aussi est-ce entouré du respect universel qu'il descend aujourd'hui dans cette tombe où sa race le regarde avec des larmes de regret affectueux et reconnaissant.

C'est la fin d'une carrière féconde et généreuse, et qui fut sans doute devenue plus grande encore avec la pleine maturité de l'âge et du talent.

Des voix plus autorisées lui rendront l'hommage qui convient à sa mémoire, mais nous avons voulu écrire ici avec simplicité ce qu'il se dit autour de nous, dans les cercles qui ont connu surtout le député exceptionnel et chez lesquels on sent le regret sincère se mêler à un grand sentiment de respect et d'admiration.

Ernest BILODEAU.

P. S. — En apprenant par le télégraphe la mort de notre ami Lamarche, le *Devoir* qui allait justement sous presse, a été retardé de quelques minutes pour publier en première page, encadré de noir, l'article suivant:

«Les journaux de ce matin nous apprennent la triste nouvelle de la mort de M. Paul-Émile Lamarche, ancien député de Nicolet aux Communes. M. Lamarche a été emporté, comme bien d'autres, par la terrible grippe qui ravage actuellement notre pays et se mortuera un deuil profond parmi ses compatriotes.

«M. Lamarche fut un des quelques vingt nationalistes qui entrèrent au parlement en 1911 et il fut le seul qui demeura inébranlable devant le pouvoir. Lors du débat mémorable des écoles de Keewatin, le jeune député de Nicolet fit une impression profonde au milieu de la députation, par l'exposition claire et serrée des droits des minorités. Il se fit toujours le défenseur sincère des droits des minorités et de la constitution, et ceux qui ne partageaient pas son credo politique ne purent s'empêcher d'admirer sa sincérité, sa constance et sa franchise.

«Croyant qu'il est toujours dangereux de se rire de la constitution établie du pays, il ne voulut pas accepter la prolongation du terme parlementaire de 1916, et dans un discours mémorable et qui resta sans réponse, il combattit vigoureusement ce projet et annonça que n'ayant plus de mandat du peuple, il n'était plus député. Il donna sa démission.

«La vie politique de M. Lamarche ne fut pas précisément longue, mais elle fut bien remplie et elle restera dans l'histoire comme un modèle que nos jeunes qui voudront se lancer dans la vie publique feront bien d'imiter.

«La minorité ontarienne sera particulièrement affectée par cette mort, car elle perd en M. Lamarche un compatriote qui ne refusa jamais de faire servir son intelligence et sa parole convaincante à la défense

de ses droits outragés.

«Le *Devoir* prie Madame Lamarche et la famille en deuil de bien vouloir accepter l'expression sincère de ses profondes sympathies.

T. P.

BLOC-NOTES

A demain

En un jour de deuil comme celui-ci, le lecteur comprendra que nous ajournons à demain, notre polémique avec la «Patrie».

Militaire et juge

Le *Sun* de Toronto n'envisage pas sans quelque étonnement le projet de faire du général Logie de Toronto, avocat qui s'occupe de choses militaires depuis quelques années, un magistrat à la Cour suprême de l'Ontario. «Nous ne connaissons rien contre le caractère et la compétence du général Logie», écrit-il. «S'il y a quelque objection raisonnable à son choix, c'est qu'en un temps où les tribunaux ont à décider entre le citoyen et les autorités militaires qui diminuent nécessairement ses libertés accoutumées, il n'est guère convenable de mettre au rang des magistrats un officier qui a longtemps fait du recrutement et qui a mis en pratique la loi du service militaire». Le fait est que, de ce point de vue, il ne paraît pas du tout opportun pour l'heure de faire d'un général un magistrat. Il aura son tour après la guerre.

Marine française

Ceux qui s'intéressent au développement futur économique de la France, auront lu avec satisfaction l'interview où M. Buisson apprend au public que «le gouvernement français va ordonner la mise en chantier de navires gigantesques qui feront une concurrence vive, du point de vue de la vitesse et du confort, aux plus gros navires à flot». Pendant la période qui a précédé immédiatement la guerre, les grandes constructions maritimes se sont faites en Angleterre et en Allemagne, et la marine marchande française, — plusieurs auteurs français l'ont constaté et regretté, — était en décroissance. La guerre sous-marine lui a porté de rudes coups, malgré le lancement de quelques cales jusque sous le feu de l'ennemi, dans les ports du Nord. Si la France tient à redevenir, dès ces années-ci, une grande nation commerciale, il faut qu'elle reconstruise une flotte plus considérable que celle d'avant-guerre, sans quoi elle sera tributaire de ses concurrents.

«The Slacker»

C'est ainsi que la *Manitoba Free Press* appelle injustement la revue hebdomadaire libérale de Toronto, le *Statesman*, dont on peut ne pas partager les opinions, mais qui a le courage de les exprimer franchement. Le *Statesman* a écrit dans son avant-dernier livraison: «Le Canada fera tout ce qu'il exigera la nécessité, pour aider les armées alliées; mais il y a une limite à son effort guerrier mené comme il l'a été depuis quatre ans». Ces paroles ont exaspéré la *Free Press*. «C'est une façon détournée de dire que les bonhommes politiques qui ont lancé le *Statesman* voudraient que le Canada en restât là», écrit le journal de M. Sifton. Aux libéraux de s'expliquer.

Le prix du beurre

On nous avait dit, en réquisitionnant tout notre beurre de première qualité fabriqué dans les beurrieres, du 1er octobre au 10 novembre, que le prix de celui qui nous restait ne subirait pas de hausse appréciable. Les faits infligent le démenti au bureau des vivres. Le beurre de qualité convenable, qui se vendait 53 sous la livre, au détail, à la fin de septembre, a déjà atteint le prix de 56 sous et ceux qui le vendent s'assent entendre au consommateur qu'il en devra payer 60, d'ici la Toussaint. Les déclarations du contrôleur des vivres sont une folle beurrée pour celui qui ne peut plus trouver de beurre à un prix raisonnable, — et celui que nous en payons fin septembre ne l'était déjà plus. Mais ce que le contrôleur se moque du public!

Une appréciation

En page de rédaction, le *Globe* publiait ces jours-ci une lettre de quelqu'un qui, écartant pour l'heure ce que M. Moore a écrit au sujet des Canadiens français dans son livre *The Clash*, porte sur le reste de son œuvre ce jugement: «C'est un livre exceptionnellement intéressant et bien informé, qui touche du doigt plusieurs faiblesses de notre vie nationale... Il signale bien entre autres choses le défaut de jugement, le manque de patriotisme qui font que les Canadiens imitent ou s'approprient le langage, les mœurs, la littérature des États-Unis plutôt que de se forger des expressions, des mœurs, des usages, une littérature bien à eux... Il dit que c'est une preuve de notre manque de vigueur et d'amour-propre nationaux et que tant que les Anglo-Canadiens n'auront pas un caractère plus personnel, ils ne devraient pas récriminer contre le Canadien français qui a une personnalité et une culture bien à soi». C'est en effet un des aspects les plus piquants de la thèse de M. Moore en faveur de la culture canadienne-française, que ce qu'il écrit sur l'américanisation graduelle des Anglo-Canadiens.

G. P.

THE CLASH

The Clash, le livre de M. William-Henry Moore sur la question bilingue au Canada et sur les différents aspects du problème des langues, est en train d'être de la bibliothèque de tous ceux qui se préoccupent de l'avenir du Canada. Ce volume de plus de 30 pages, imprimé sur papier fort, relié toile, est en vente au *Devoir*, pour la commodité de nos lecteurs qui s'intéressent aux ouvrages de ce genre. On peut se le procurer à nos bureaux moyennant \$2.50 l'unité, \$2.65 par la poste. Accompagner toutes les commandes d'un chèque payable au pair à Montréal et d'un timbre, ou d'un mandat ou bon-poste.

FIGURINES

Ce volume de vers de M. Edouard

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'expriment au papier, de l'encre, un timbre-poste et à nous une perte de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

UNE IDÉE

M. le Directeur du Devoir, Montréal.

Monsieur,

En feuilletant les derniers rapports de la Commission de Conservation, j'ai constaté que plusieurs de ses membres énoncent des programmes d'après-guerre plus ou moins fantaisistes. Cette Commission de Conservation, de même que la Commission de recherches industrielles et d'autres, sont des institutions gouvernementales dont on doit attendre des résultats notables. Ces commissions, sans être des castes d'admirateurs, rayonnent dans un cercle assez restreint, le monopole de l'intelligence, de l'imagination, du cerveau inventif ne doit pas naturellement être concentré entre les quatre murs de leur assemblée constituante; les membres doivent puiser au dehors leurs recherches, leurs nobles idées, élaborer des programmes applicables, conformes à la théorie et à la pratique, ces deux sœurs jumelles. Les résultats ne doivent pas se borner à une somme de discours, mais à un personnel et à de la littérature le plus souvent dans le sens anglais du mot, pour qu'on vienne ensuite crier: progrès.

Le mot progrès énonce l'idée comparative de plus loin, de plus haut, du nouveau, de l'invention enfin. Tous les progrès, les développements scientifiques, industriels, militaires, etc., ne sont-ils pas le fruit de l'invention, du cerveau humain?

C'est pourquoi de toutes les commissions établies par nos constituants, la Commission des Inventions serait la plus utile, en amenant l'eau au moulin par le contact avec les esprits inventifs; malheureusement, elle n'existe pas. Cette commission se composerait d'ingénieurs recommandés dans tous les domaines scientifiques, industriels, etc., qui en seraient les directeurs.

Des inventeurs produiraient leurs idées d'inventions, quant à tout ou partie, devant ce bureau d'examen, qui en ferait les études et la recommandation, émettant des certificats. Un bureau de protection de développement pourrait aussi être ajouté. Je ne m'attarderais pas davantage sur le programme de sa constitution; tout de même nos commissions de conservation et de recherches seront en mesure de choisir la matière première de leurs suggestions et d'élargir le champ de leurs constatations vers un progrès sensible.

Des bons de la Victoire d'abord--- Un home ensuite, Après cela---d'autres choses

Si vous pouvez économiser et ne le faites pas, et ne placez pas votre argent sur des bons de la Victoire, vous n'agissez pas bien à l'égard de vous-même — en supposant qu'il n'y ait personne qui dépende de vous; mais si vous avez femme et enfants qui dépendent de vous, le fait de votre part de ne pas économiser et de ne pas placer ces économies sur des bons de la Victoire équivaut à de la malhonneteté.

L'emprunt de la Victoire du Canada est le meilleur placement valable aujourd'hui (et nous serons heureux de remplir vos commandes pour ces bons — gratuitement). Vous devriez acheter ces bons jusqu'à la limite. Après que vous les aurez achetés, si vous le désirez, nous serons enchantés de les recevoir au pair plus intérêt accru, en paiement partiel de l'impôt quel que soit le montant que vous avez à vendre.

En attendant nous annonçons une vente particulièrement attrayante de lots de choix en ligne directe avec l'extension de la Ville vers l'ouest, aux

Jardins de Strathmore

Sur le Lac Saint-Louis

Nous vous invitons à visiter les Jardins de Strathmore sur la fin de semaine et le jour de l'Action de Grâce, et à faire un examen attentif des environs immédiats. Nous sommes sûrs que vous ne trouverez rien ici en fait de fabriques, de bars, de baraques, ou constructions ennuyeuses, qui nuisent à la valeur des propriétés, et nous sommes sûrs que vous ne trouverez pas de résidences à l'abri des sites à résidences sur l'île de Montréal.

C'est le Robi-Inor des sites à résidences sur l'île de Montréal.

Vous trouverez ici que les commodités de transport sont excellentes et que le transit rapide est une caractéristique très importante à garder présente à l'esprit lorsqu'on achète des biens-fonds suburbains.

Vous devriez acheter maintenant, durant cette vente à escompte avantageux de 50%, et être préparé pour le marché qui aura un renouveau de vie et qui nous aura d'ici à quelques mois; car les nouvelles de guerre indiquent qu'une longue guerre nous aurons nous-mêmes à faire avec les Alliés. Soyez prêts pour la Paix: une grande demande pour des propriétés bien situées suivra instantanément à sa suite.

Les Jardins de Strathmore sur le Lac sont seulement à 20 minutes de trajet confortable du cœur de Montréal, la première station à l'ouest de Dorval, et à une courte distance de la cité de Lachine. Site magnifiquement placé pour fins résidentielles, et convenant à ceux qui ont le goût de s'adonner à la récréation et au sport d'un bout de l'année à l'autre. Le paysage est l'un des meilleurs que vous belle lie ait à offrir. Tous les acheteurs ont des droits et des privilèges égaux relativement à la rive; et nul n'a la permission d'abuser de ce droit en obstruant ou en abîmant la vue de la propriété.

Quelques lots de grève peu nombreux et d'apparence splendide sont aussi en vente à des conditions faibles. Le titre de propriété est parfait, et le terrain est libre de toute hypothèque; aux prix actuels de 50% par pied et plus, c'est un placement sûr. Les conditions sont des plus faciles aux pays: 10% au comptant, et aussi peu que cinq piastres par mois par lot.

Pour un nombre limité de clients, nous construisons un bungalow, une villa, ou une résidence pour toute l'année, sur paiement de seulement 10% du prix de la maison et du lot. La balance peut nous être payée par versements mensuels, de la même manière que le loyer, réparti sur une période de 10 à 15 ans si on le désire. Les maisons que l'on veut avoir pour les occuper au premier mal prochain, doivent être mises en chantier sans retard. Si ceci vous intéresse, occupez-vous en tout de suite. Les premiers arrivés seront les premiers servis. Vous ne pouvez rien de mieux que de vous en occuper maintenant. Nommez le temps: nous représentons vous emmenant là-bas et vous en ramenant si vous le voulez; et, notez bien, vous n'encourez par cela aucune obligation. Les visites vous rendraient seul juge de la beauté, du pittoresque, de l'emplacement, et des nombreux autres avantages que possède cette propriété du point de vue de celui qui y réside; et les prix et conditions exceptionnellement attrayants auxquels on peut acquiescer ces terrains et leurs améliorations durant cette vente devraient vous plaire du point de vue placement. S'il n'est pas opportun ou commode pour vous de visiter la propriété tout de suite, envoyez par la poste le coupon ci-dessous pour plus amples détails. Les commandes par la poste recevront prompt et soignée attention.

Marcil Trust Company

Administrateurs, Exécuteurs testamentaires, Fiduciaires, Agents.

136 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL.

Veuillez m'envoyer par la poste votre fascicule descriptif des Jardins de Strathmore.

NOM.....

ADRESSE.....

"Devoir"

LES LEÇONS D'UNE FÊTE

Allocution du P. Louis Lalande — Le bonheur des jubilaires — La parade de la reconnaissance — Charité religieuse et charité bureaucratique.

L'allocution suivante a été prononcée par le R. P. Louis Lalande, S.J., le 23 septembre, aux fêtes jubilaires d'un certain nombre de religieux de la Providence; soixante-treize de profession religieuse: Soeurs Marie-Thérèse, Marie-Camille, cinquantenaire des Soeurs Nowlan, Marie-David, Marie-Jude, Norbert, Marie, Marie-Hermas, Flavien, vocales; Morel et Bellemare, coadjutrices.

Mes révérendes Mères, mes chères sœurs,

C'est le Saint-Esprit qui a institué les noces d'or. Il en a donné le précepte: "Vous sanctifierez la cinquantième année." Il y a marqué l'esprit et tracé le programme. Pour un peu, je dirais qu'il s'en est fait le maître de cérémonies. Et il a ajouté: "Nun jubilemus est: c'est un anniversaire de jubilation."

C'est donc pour lui obéir et pour jubiler que les supérieures de la Providence nous convoquent aujourd'hui dans la maison-mère de leur Institut. C'est aussi pour y rendre grâce à Dieu, sans doute, pour y cueillir, le long des cinquante ans de nos jubilaires, des exemples et des leçons fécondes; mais c'est avant tout pour une manifestation de la plus vraie, de la plus pure des joies: "Vous jubilez."

Que ceux-là s'étonnent de cette joie et refusent d'y croire, qu'ils s'imaginent que la vie religieuse est un état permanent d'ennui, et que la vieillesse, après cinquante ou soixante ans de service, ne porte plus dans l'âme que le poids d'une invincible tristesse. Il y a encore des braves gens, mes bonnes Mères, qui vous croient malheureuses. Ils se figurent que vous ne pouvez pas être gaies, puisque vous êtes Soeurs! "C'est bien dommage qu'elles ne puissent pas rire!" Un visage encadré d'une cornette blanche, pensent-ils, et d'une capeline noire, sillonnée par les rides du temps et des labeurs, grave, humble, recueilli, doit nécessairement être un visage morose. Le jour où un jeune cœur fait ses vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, elle doit aussi faire le vœu d'avoir tout le temps du chagrin. Ce qui voudrait dire, si vous avez été fidèles à vos vœux, que vous êtes tristes depuis cinquante ans.

Hélas! s'il en était ainsi, vous seriez tout le contraire de ce que vous êtes: vous seriez de tristes sœurs, ou, pour parler comme saint François de Sales, de tristes saintes.

LA GAÏETE DU COUVENT

Quelle surprise pour le monde, s'il pouvait assister au rire de nos novices! Il croirait que c'est préparé, comme une comédie, et il ne saurait voir combien c'est spontané, irrésistible, contagieux. La surprise irait jusqu'au scandale, si l'on était témoin du spectacle admirable de la gaïeté intime, continuée tout le long de la vie des professes. Il ne voudrait plus s'en croire lui-même, s'il contemplait le trésor des bonheurs secrets, célestes, d'une vieille religieuse.

Car il faut le dire, et le croire, mes jeunes sœurs, la joie devient plus intense et plus débordante, à mesure que la vieillesse s'avance. Les années lui ajoutent ce que ne saurait qu'un jeune homme et de serein que le soir apporte à la splendeur d'un beau jour. L'âme qui a longtemps vécu, calme, assagie, unit à la possession tranquille du bonheur la sagesse, comme le soleil qui baisse à l'horizon, apaisant les ardeurs de ses rayons, s'enveloppe, pour achever sa course dans le ciel empourpré, de teintes roses et des gaïetés de l'aurore.

Chez vous toutes, on le sait, la joie intérieure est le surcroît promis par Dieu à ceux qui ont tout quitté pour Lui. Mais elle n'est pas chez toutes au même degré. Elle est montante comme le chemin du ciel, et comme lui elle a son sommet. Les sœurs plus jeunes sont en route, elles gravissent les degrés vers ce sommet. Nos heureuses jubilaires y sont arrivées. Ce n'est plus une montée, après le jubilé, c'est une ascension. Tandis que nous montons, haletons, soupirons, elles jubilent.

Oh! mes sœurs, quelle illusion est la vôtre quand, confondant le bonheur, presque déjà céleste, des anciennes avec les éclats de rire de la jeunesse et l'exubérance d'une saine sagesse, vous pensez, un peu à la façon des séculiers, combien c'est ennuyeux d'être courbées, infirmes, ridées, vieilles, avec la vue basse, le pied incertain et l'oreille dure!

Permettez, ô jeunesse, que nous redressions votre erreur.

La plénitude des joies du Seigneur suave: *quantum suavis est Dominus*, — les seules que vous ambitionnez, car en entrant au noviciat vous avez fermé la porte aux autres, — vous croyez l'apercevoir dans les lointains de la vie, comme dans une perspective séduisante et mystérieuse. Vous en jetez à pleine main la semence au noviciat et dans les églises tout neufs de votre apostolat. Mais ces lointains mystérieux les attendrez-vous jamais? Cette semence, jetée à pleine main, va-t-elle germer et fleurir en une belle moisson? Voilà des pensées inquiétantes se mêlant sans cesse aux espérances riantes des jeunes années. Les jubilaires ignorent plus de mystère pour elles: elles les tiennent. Elles ne se demandent pas si la semence va pousser et mûrir: elle est mûre. Elles ont nourri les pauvres sur leur route, et elles nous en présentent encore aujourd'hui les gerbes d'or: *portantes manipulos suos*. Leur joie est sans inquiétude, elle est parfaite: vous jubilez.

Même les sœurs professes n'ont pas tout à fait les mêmes raisons d'être heureuses que leurs devancières. Comme elles, il est vrai, elles se tressent une couronne faite de pureté, de mortification joyeuse, de vertus monastiques; mais y mettront-elles la dernière rose? Elles cheminent dans la voie rugueuse et préférée du sacrifice, elles en voient de plus près chaque jour le terme: mais iront-elles jusque-là? Est-ce qu'il n'arrive pas à l'humaine faiblesse de se retourner avant de toucher le but? L'inconstance n'est-elle

pas parfois un malheur de l'âge mûr? et n'arrive-t-il pas, selon le mot de saint François de Sales, à cet âge de faire des sottises?

Rien de tel ne fait ombre à la félicité des jubilaires. Après cinquante ans de vie religieuse, on peut dire sans hérésie qu'une sœur a acquis de la stabilité. Quand elle nous demande de prier pour sa persévérance dans sa vocation, il y a sévérité d'être exaucés. Même saint François de Sales avait qu'elles ont passé l'âge des sottises. Et puis, ayant, pendant cinquante ans de travail et d'esprit de sacrifice, cueilli à peu près toutes les fleurs qui peuvent entrer dans une couronne, elles ne craignent plus qu'il y manque un lys, une violette ou une rose. Par ailleurs, comme leurs ardeurs sont tempérées avec leur vie inclinée vers son couchant, les fleurs qu'elles ont tressées courent grande chance de ne se jamais faner et d'être gardées fraîches pour l'immortelle couronne.

Et donc, la joie de nos jubilaires, conforme au programme de l'Esprit-Saint, est supérieure à celle de tout autre âge, pure de tout alliage, en dépit du monde qui n'y croit pas, et en dépit des sœurs plus jeunes qui n'y croient pas assez.

LA PARADE DE LA RECONNAISSANCE

Il est, en dehors de la communauté, un autre théâtre où nous voudrions redire en ce moment la parole du Livre saint: "Vous jubilez!" C'est celui où passent, languissent, supplient, patissent et pleurent sur les misères confies à votre charité. Oh! quel rayon de joie traverserait leur souffrance, si on pouvait, dans un raccourci lumineux, une synthèse, mettre sous leurs yeux tout ce que cinquante ans multipliés par dix représentent de fatigue, de répugnance domptée, de veilles, de patience souriante, de douleurs endurées pour alléger des vœux! Oh! la belle revue passant devant vous, mes révérendes Mères, si on formait le cortège des indigents du monde, que vous avez, depuis votre entrée à la Providence, soignés de vos mains, réjouis de vos sourires, réchauffés de votre cœur!

Les vieillards battraient la marche. Il me semble bien qu'ils gèleraient la mesure du pas allégre de leur jeune temps, car on leur dirait: Attention! c'est le jubilé!

Eux nous répondraient, riant et pleurant à la fois, accessibles à toutes les émotions des "bons petits vieux": "Merci! merci! nous sommes les rentiers de Jésus-Christ; la Providence nous a passé des hypothèques sur la charité. Pour remplacer nos enfants disparus ou fatigués de nous, vous nous avez adoptés dans votre famille, mes sœurs: on y est bien, on vit content, tout près du bon Dieu, on n'a plus peur de geler l'hiver, de rôti l'été et d'avoir faim toujours; chez vous les salles sont claires, les faces sont de bonne humeur, et ça fait du bien, quand on est malade, d'avoir le corps et l'âme nets, et quand on va mourir, de partir pour le ciel d'un bon lit blanc. Salut! salut! les jubilaires: ce sont les vieux de la Providence qui passent."

Derrière eux suivrait le régiment des orphelins. Moins que les vieillards ils savent rire et pleurer en même temps. Aussi bien, pourquoi pleureraient-ils? Vous les traitez si tendrement comme des frères, qu'ils oublient qu'ils n'en ont pas. Mais si orphelins et si jeunes qu'ils soient, leur âme est déjà ouverte à la reconnaissance, et l'on peut entendre, dominant sur le bruit de leur marche et des échos de leur gaïeté, les merisiers de leurs voix éclatantes: Salut! salut! nos grands-mères jubilaires: ce sont vos orphelins heureux qui passent!

Dans cette revue, plus émouvante que celle d'une armée après la victoire, vos sourdes-muettes entreraient à leur tour et marqueraient le pas. Et comme elles sont modestes, elles n'exigeraient pas de tout entendre dans cette fête, mais elles demanderaient au moins de parler. Elles entendent si bien les paroles de leur vieillesse, de leur cœur, de leur salut! salut! nos grands-mères jubilaires: ce sont vos orphelins heureux qui passent!

Dans les grandes revues, tous les soldats ne reviennent pas sains les vétérans, et les chefs, à l'heure du triomphe, plusieurs sont tombés au champ d'honneur. Mais on dit que leur âme, comme l'aile des aigles impériales, plane au-dessus des drapaux frissonnants dans la brise et des déploiements de gloire.

Ce matin, si Dieu ne les cachait à vos yeux, il me semble que nous apercevions, planant au-dessus du triomphe des dix vétérans de cette communauté, d'abord les âmes de leurs compagnes tombées au champ d'honneur, et depuis un demi-siècle, dans les pacifiques batailles du dévouement. Puis, toutes les âmes des malades soignées dans vos hôpitaux; des morts auprès desquels, dans de longues nuits solitaires, vous avez monté la garde; des pauvres aliénés, incapables ici-bas de croire et d'aimer, et dont les facultés glorifiées là-haut vous comblent de leur reconnaissance. Quelle procession grandiose! Que d'âmes, d'autant plus glorieuses que leur corps est plus souffrant et leur vie plus humiliée! Avec quelle joie elles vous redissent le: Salut! salut! Mères jubilaires: ce sont vos patients qui passent et vous fiers bienheureux qui vous aiment et vous bénissent!

Cependant l'Eglise elle-même, dans vos réjouissances, prend sa part. Elle se réjouit de la fécondité

de votre Congrégation et de la multiplication de ses œuvres dans notre Amérique. Elle qui est l'épouse de Jésus-Christ et sa continuation dans le monde, elle s'applaudit de trouver dans la variété infinie des dévouements de nos congrégations religieuses un don précieux à offrir à son Epoux et comme un manteau royal pour ses épaules.

Votre Institut lui-même se réjouit avec vous. Il reçoit en ce jour un nouveau motif de fierté: il est fier de la longévité de ses sujets. Cela veut dire qu'on est bien chez lui: la pauvreté y est une bonne mère, l'obéissance un guide sûr, la chasteté un régime revigorant. C'est la longévité promise aux communautés qui traitent bien leurs sœurs, aux sœurs qui servent bien leur communauté, et aux enfants qui honorent leurs parents. C'est par la longue vie de ses religieuses que l'Institut relie mieux entre eux les anneaux de ses traditions. Elles sont le contumier vivant. Elles sont la preuve que le travail ne fait pas mourir. Rien qu'à les voir, on sent que le jour du Seigneur est léger. Elles ont le don de prêcher en silence. Avec elles, on vit dans la communauté d'autrefois; elles s'adaptent merveilleusement à celle d'aujourd'hui; et il suffit de les imiter pour que sa ferveur primitive ait à jamais son lendemain. Elles ont contourné quelque chose de l'immortalité. Si je n'avais en horreur le paradoxe, j'ajouterais: ce sont les vieilles sœurs qui font les communautés jeunes.

LES BIENFAITEURS — CHARITÉ RELIGIEUSE, CHARITÉ BUREAUCRATIQUE

Avons-nous fait rayonner assez loin les joies de votre jubilé? Ou faut-il écouter d'autres voix encore désireuses de s'y associer?

La voix de vos bienfaiteurs? Ah! oui, assurément. Car c'est par leurs oboles ou leurs largesses que vous continuez parmi les foules affamées la multiplication des pains. Ils vous remercient aujourd'hui d'avoir été les inventrices d'industries de secours: dévouées de pauvres honteux, visiteuses de taudis, et d'avoir ajouté à leurs dons tant de valeur, par votre manière de faire et de donner; — car il n'y a pas que la charité, il y a aussi la "manière".

Quant à la dernière classe d'hommes qui devrait se réjouir à l'occasion de vos noces d'or, sinon par goût spirituel, du moins par intérêt matériel, il se peut qu'elle ne tienne pas à passer dans la revue. Mais nous allons les faire passer tout de même.

Accordez-moi la permission de dire, mes révérendes Mères, que vous êtes, sans dévier de votre vocation, les économistes des riches, des compagnies d'affaires, des financiers, des contribuables de tout nom, des municipalités et des gouvernements.

En vous chargeant, en effet, de faire vivre dans le luxe de propreté qui vous caractérise et l'économie qui vous est propre, les délaissés de la vie, les mendiants, les galeux, les fous, les loques humaines, vous accomplissez une œuvre que, sans vous, la société devrait accomplir. Car la société est faite pour les individus, non les individus pour elle. Elle est établie pour protéger leurs droits et leur vie, et ceux de leur famille. C'est sur ses bras, — je parle de la société, telle qu'elle est aujourd'hui, en dehors de l'idéal chrétien, — que retombe le poids des misères. Or, la société, ici, concrètement prise, qu'est-elle? Ce sont nos gouverneurs, de nos ministres, de tous ces messieurs des parlements et des hôtels de ville. Vous faites sans récompense et sans dépit leur besogne. Ce n'est pas à dire que, si vous ne quittiez pas, ils consentiraient à quêter eux-mêmes. Non, ces messieurs ont d'ordinaire des façons plus aristocratiques, plus massives, plus solennelles, que vous ne savez, les contribuables riches et pauvres du pays, — si vous n'accomplissiez pas toutes ces œuvres de charité, l'Etat s'en chargerait.

Dès lors, avec les pauvres, c'est tout un peuple de fonctionnaires qu'il faudrait faire vivre; au-dessus des petits fonctionnaires, toute une tribu de dignitaires plus grassement payés; au-dessus des dignitaires, le groupe redouté des distributeurs de dignités; par là-dessus, les grands maires, tous plus désintéressés les uns que les autres.

De sorte qu'un petit calcul suffit à établir, en faisant la comparaison entre un de vos hospices et une institution laïque semblable des Etats-Unis, qu'il faut quinze dollars d'impôts pour produire, là-bas, ce qu'un dollar produit ici par votre charité. (1) En d'autres termes: quand la philanthropie officielle de l'Etat donne quinze pains pour les pauvres, il y en a quatorze de mangés avant que le quinzième leur arrive.

Avec vous, mes chères sœurs, pas d'impôt. Personne ne paie, chacun prête à Dieu; — et quand vous avez reçu quinze pains, je ne suis pas bien sûr qu'entre vos mains ça n'en fasse pas vingt.

Même quand l'Etat se charge de ses malheureux et qu'il ne demande vos services que moyennant finances, vous les lui rendez à de telles conditions, que c'est encore pour lui, — je veux dire pour nous tous, — une épargne énorme.

Ouvrez certaine page, par exemple, du rapport annuel de l'Asile Saint-Jean-de-Dieu, et comparez en les statistiques avec celles de l'Asile de Verdun. Vous constaterez en un instant que vos religieuses ont économisé pour la province, depuis quelques années, trois millions de dollars. A quel chiffre s'élèverait donc l'épargne faite au bénéfice de notre pays, si on multipliait ces trois millions par le nombre de vos institutions, puis, — par cinquante, par soixante et bientôt par cent.

Ce bienfait national est-il reconnu avec la bonne grâce que devraient y mettre les intéressés, gouvernants, gouvernés, catholiques et protestants? Quelle figure ferait aujourd'hui certains manipulateurs de budgets publics qui trouvent équitable, habile, de vous faire repayer à leurs bureaux les services que vous leur rendez et l'eau que boivent vos pauvres?

(1) Faire les statistiques comparées de l'hospice Gamelin et de la Poor House du Rhode-Island, ou encore celles de l'Asile de la Providence, de la Visitation, avec l'importance de la Maison des pauvres des Etats-Unis.

Pour abrégé, permettez-moi de rappeler ici un souvenir de l'hospice Gamelin. Il n'est pas d'ailleurs étranger aux noces d'or, puisqu'il a pour auteur l'ancienne supérieure de cette maison, l'une de nos vénérables et très chères jubilaires.

Un vieillard en ruine avait été ramassé dans la rue et recueilli par elle. Or, un jour que je visitais l'hospice en compagnie d'un Américain de New-York, lequel s'étonnait des soins prodigués aux vieillards, de l'extravagance propre de la maison et des dépenses que tout cela devait entraîner:

— La ville, me dit-il, paie des sommes fabuleuses, pour tout ce monde!

— Des sommes fabuleuses, reprit sœur Marie-Jude, tenez, venez ici, s'il vous plaît; je vais vous faire raconter comment la ville les paie, ces sommes fabuleuses.

Elle nous conduisit au bon vieux cuilli nauséabond dans la rue. Vous comprenez qu'avec une pareille institutrice qui venait de payer sans plaisir aucun une grosse note pour l'eau municipale, le bonhomme avait eu ses répétitions et savait son rôle par cœur.

— Vous pensez, s'exclama-t-il, que c'est la ville qui paie pour nous? ah! bah! dame, non, quand je vivais sur le macadam, je faisais comme les moineaux: je buvais pour rien l'eau de la ville, à la fontaine place Jacques-Cartier; mais depuis que les sœurs ont commis le mauvais coup de me ramasser, la ville les contraint de payer pour me faire boire.

Après ce dernier groupe du défilé, accordez au clergé qui vous entoure, l'honneur d'entrer dans la revue et de vous saluer dans la joie et l'admiration. Vous avez bien fait, mes bonnes Mères, de vivre longtemps. Vous avez eu bien de l'esprit de ne pas vous laisser mourir. Cela nous fait du bien, l'exemple de votre pratique demi-séculaire des vertus de bonne humeur. Dans toutes ces causes de bonheur, bon Dieu, comme de raison, est pour quelque chose; et c'est pourquoi nous nous unissons à vous pour lui rendre grâce, le supplier de vous continuer ses dons, à vous et à votre Institut, de vous donner encore de beaux jours avant les noces d'or du Paradis.

INDIEN GRIÈVEMENT BLESSÉ PAR UN TRAIN

Un sauvage de Caughnawaga, Louis Kanahoe, 36 ans, a été frappé par un train du Pacifique Canadien, près du pont de Lachine, samedi soir, en revenant de l'usine de munitions où il était employé, à Lachine. Il a eu le crâne fracturé. Les médecins de l'hôpital Notre-Dame où Kanahoe a été transporté jugent l'état du malheureux critique.

LES MORTS RAPIDES

Cinq morts subites ont été rapportées à la morgue pour la journée d'hier. Deux seraient dues à l'infarctus: celles de Mme Joséphine Robert, 62 ans, 334, rue St-Dominique, et de Mme John Robertson, 48 ans, trouvée sans vie dans son lit.

Florida Lalumière, 31 ans, est morte subitement à sa demeure, 758-ouest, Notre-Dame, hier, probablement d'une syncope. Le quatrième décès à enregistrer est celui de Louis St-Germain dont on ne connaît pas l'adresse et qui a succombé à la maladie de cœur à l'hôpital Notre-Dame.

Le cinquième mort est Georges Delisle, 418, rue Beaudry, qui fut trouvé mourant par un constable dans la rue Frontenac, et rendit le dernier soupir un peu plus tard. Des enquêtes auront lieu demain à la morgue sur ces cinq morts soudaines.

Décès

DUFORT. — En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 84 ans, 10 mois et 6 jours, est décédée Dame Elzire-Esther Deslauriers, veuve de Raphaël Dufort. Le service funéraire aura lieu mardi, le 15 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure mortuaire, No 143, rue St-Antoine, à 9 heures 45, pour se rendre à la cathédrale et de là au lieu de la sépulture. Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GOSSELIN. — En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 24 ans, 2 mois et 20 jours, est décédé Léopold Gosselin, fils bien-aimé de Louis Gosselin. Les funérailles auront lieu dans la rue Frontenac, à 9 heures. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 206, rue Clarke, pour se rendre à l'église du Saint-Esprit-Jésus, et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-F. Deslionschamps, au ministère de l'Agriculture.)

LA GRIPPE ESPAGNOLE

On a trouvé le remède efficace contre cette terrible maladie. Prenez une cuillerée à soupe de VINOL 3 fois par jour et 2 tablettes de VINOL le soir au coucher. Vous éviterez ainsi cette dangereuse maladie.

En vente chez

TEL ST-LOUIS 811-2999

J.H. ROBERT

PHARMACIEN CHIMISTE

1165 RUE ST-DENIS ANGLE MONT-ROYAL

Perdriau & O'Shea

Verrières d'art

Pour églises et résidences

La seule maison irlandaise-française catholique au Canada

Verrières des écoles de Munich française et anglaise

Aussi tous verres blancs et de couleur

Des conditions spéciales sont faites au clergé et aux communautés religieuses

Bureau et atelier de fabrication, angle des rues Sainte-Agathe et Perrault.

Tél. Bell Est 3948. Montréal



Le Piano Steinway

Le choix de tous les artistes. C'est le "me plus ultra" des pianos droits ou à queue. Faites venir notre brochure "A".

CHEZ LINDSAY ON PARLE LE FRANÇAIS

Nos magasins sont ouverts le soir de 7 heures 30 à 9.

Visitez nos Salons de Photographes.

C.W. LINDSAY LIMITED

Sigle social: 512 Ste-Catherine ouest. Succursale: 394 Ste-Catherine est. MONTRÉAL.

Québec, Ottawa, Trois-Rivières, Kingston, Brockville et Belleville.

AU RECORDER

Après que le Dr St-Georges, analyste municipal, eut examiné les substances trouvées sur John Houde, accusé d'avoir eu de la cocaïne en sa possession, il déclara que les boîtes saisies sur le prévenu, contenant tout simplement du soda à pâte. Par conséquent, Houde fut relâché immédiatement, samedi matin, en Cour du recorder, où s'était instruit son procès.

Autre est le cas de John Barney, trouvé en possession de cocaïne pure. Le prévenu, malade, a imploré la clémence du magistrat. Celui-ci a permis à l'accusé de demander à ses parents de Hamilton s'ils veulent l'accepter, sinon il prononcera la sentence le 18 prochain.

LES MUTILATIONS HORRIBLES

M. Claude Pierce, 41 ans, contre-maître à l'emploi de la Howard Smith Paper Mills, à Beauharnois, s'est fait couper le bras presque complètement, près du coude, par un couteau à papier en voulant aider les autres employés à remplir une commande.

Après qu'il eut été pansé sommairement par un médecin de Beauharnois, il fut transporté à l'hôpital Royal-Victoria, ici. L'on ne peut encore se prononcer sur son cas.

Décès

DUFORT. — En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 84 ans, 10 mois et 6 jours, est décédée Dame Elzire-Esther Deslauriers, veuve de Raphaël Dufort. Le service funéraire aura lieu mardi, le 15 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure mortuaire, No 143, rue St-Antoine, à 9 heures 45, pour se rendre à la cathédrale et de là au lieu de la sépulture. Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GOSSELIN. — En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 24 ans, 2 mois et 20 jours, est décédé Léopold Gosselin, fils bien-aimé de Louis Gosselin. Les funérailles auront lieu dans la rue Frontenac, à 9 heures. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 206, rue Clarke, pour se rendre à l'église du Saint-Esprit-Jésus, et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-F. Deslionschamps, au ministère de l'Agriculture.)

LA GRIPPE ESPAGNOLE

On a trouvé le remède efficace contre cette terrible maladie. Prenez une cuillerée à soupe de VINOL 3 fois par jour et 2 tablettes de VINOL le soir au coucher. Vous éviterez ainsi cette dangereuse maladie.

En vente chez

TEL ST-LOUIS 811-2999

J.H. ROBERT

PHARMACIEN CHIMISTE

1165 RUE ST-DENIS ANGLE MONT-ROYAL

Perdriau & O'Shea

Verrières d'art

Pour églises et résidences

La seule maison irlandaise-française catholique au Canada

Verrières des écoles de Munich française et anglaise

Aussi tous verres blancs et de couleur

Des conditions spéciales sont faites au clergé et aux communautés religieuses

Bureau et atelier de fabrication, angle des rues Sainte-Agathe et Perrault.

Tél. Bell Est 3948. Montréal

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-F. Deslionschamps, au ministère de l'Agriculture.)

LA GRIPPE ESPAGNOLE

On a trouvé le remède efficace contre cette terrible maladie. Prenez une cuillerée à soupe de VINOL 3 fois par jour et 2 tablettes de VINOL le soir au coucher. Vous éviterez ainsi cette dangereuse maladie.

En vente chez

TEL ST-LOUIS 811-2999

J.H. ROBERT

PHARMACIEN CHIMISTE

1165 RUE ST-DENIS ANGLE MONT-ROYAL

Perdriau & O'Shea

Verrières d'art

Pour églises et résidences

La seule maison irlandaise-française catholique au Canada

Verrières des écoles de Munich française et anglaise

Aussi tous verres blancs et de couleur

Des conditions spéciales sont faites au clergé et aux communautés religieuses

Bureau et atelier

CALENDRIER

LUNDI, 14 OCTOBRE 1918
S. CALIXTE, PAPE ET MARTYR
Lever du soleil, 6 heures 16.
Coucher du soleil, 5 heures 16.
Lever de la lune, 2 heures 18.
Coucher de la lune, le matin.
Premier quartier de la lune, le 19, à 9 h.
5 m. du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET CHAUD

DEMAIN, MARDI, 15 OCTOBRE 1918

SAINTE THERESE, VIERGE

Lever du soleil, 6 heures 18.
Coucher du soleil, 5 heures 14.
Lever de la lune, 2 heures 47.
Coucher de la lune, 9 heures 44.
Pleine lune, le 19, à 4 heures 41 minutes du soir.

L'ALLEMAGNE ACCEPTE TOUTES LES CONDITIONS

LA JOURNÉE D'HIER RESTERA INOUBLIABLE

La fermeture des églises, les orages du matin, les teintes étranges du ciel, les rumeurs de paix ont fait que le dimanche 13 octobre 1918 restera une date mémorable — La grippe sévit encore, mais on espère une amélioration de la situation.

Les Montréalais se souviendront longtemps de la journée du 13 octobre 1918 et il y aura eu de quoi. Depuis bien des années on n'avait plus justement depuis toujours, c'est le premier dimanche que toutes les églises étaient fermées à Montréal. La température que nous avons eue hier n'était pas très gaie non plus; le temps avait été gris depuis le lever du jour lorsque tout à coup on entendit les roulements du tonnerre dans le lointain. Bientôt, la pluie tomba à torrents. Dans le courant de l'avant-midi, cependant, la température changea encore d'aspect, le ciel prit une couleur safran; gens et bêtes qui passaient dans la rue avaient une apparence lugubre. Les nuages devinrent plus denses encore; la pluie avait cessé de tomber mais de grosses nuées roulaient dans l'espace, et il semblait y avoir du mystère suspendu sur nos têtes. Le soleil, clair et radieux, finit enfin par se frayer un chemin à travers les nuages et nous eûmes une belle après-midi d'automne. Tous en profitèrent pour aller respirer l'air frais et jouir un peu de leur dimanche. La journée, qui avait commencé si triste, se termina presque dans la joie lorsqu'on apprit que les premières leçons de paix avaient lieu quelque part dans les pays belligérants. Plusieurs hisserent des pavillons sur leurs demeures et la journée se termina bien différemment de ce qu'elle avait commencé.

L'ÉPIDÉMIE FAIT DES PROGRES

Malgré les mesures énergiques prises ces jours-ci, la grippe espagnole a encore fait des progrès à la fin de la semaine. Dans la seule journée de samedi, soixante-huit personnes en sont mortes. Les médecins ne comptent plus que sur la belle température pour enrayer complètement les progrès du mal. Le refuge Mourling, converti en hôpital d'urgence, a ouvert ses portes à la fin de la semaine et déjà plusieurs malades y ont été hospitalisés. Il manque cependant encore plusieurs médecins et infirmières pour prendre soin de tous ces patients et le Dr Boucher a cru devoir envoyer un appel public. Tous les médecins et les gardes-malades qui voudront prêter leur concours pourront s'adresser au No Main 4240, division des statistiques. Seuls les malades pauvres pourront être admis à cet hôpital, de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

DANS LA PROVINCE

La grippe s'est répandue un peu partout dans la province et des différents centres on nous communique la liste des mortalités et des malades qui prend chaque jour des proportions plus alarmantes. Les médecins considèrent qu'il y a actuellement de trente à cinquante mille cas de grippe dans toute la province.

Réunis en séance spéciale, samedi matin, les membres du Conseil central ont pris toutes les mesures de prudence qui s'imposent pour enrayer l'épidémie de la grippe, dite espagnole, en ordonnant des règlements qui ressemblent sur plus d'un point à ceux récemment adoptés par la commission d'hygiène de Montréal: rapport des cas de grippe aux autorités locales, fermeture de tous les endroits publics lorsque la maladie s'est déclarée dans une municipalité, écoles, pensionnats, théâtres, collèges, etc.; défense de faire des excursions de plaisir; isolement des camps où la grippe s'est déclarée. Les soins qui doivent être donnés aux malades ont aussi été soigneusement établis: isolement du malade, bouillage du linge à son usage, gargarismes pour ceux qui soignent les malades; (6 parties de chlorure de sodium dans 1,000 parties d'eau.)

RÉGIONS ENTIÈRES DÉVASTÉES

(Service de la Presse Associée)
Duluth, Minn., 14. — Un feu de forêt qui fait rage depuis trente heures, dans la partie nord du Wisconsin et du Minnesota, a causé plus de cinq cents morts et mis sur le pavé au moins douze mille personnes. Les pertes matérielles s'élèvent à des millions de piastres. Soixante-quinze cadavres gisent sur les dalles de la morgue de Duluth. Les chemins en sont couverts. Les sans-abri ont trouvé refuge dans les hôpitaux, les églises, les écoles, les demeures privées et les manèges militaires. Médecins et gardes-malades sont venus des villes voisines. Tous les habitants travaillent à combattre l'incendie. Des rumeurs voudraient que le feu ait été allumé par des incendiaires ennemis. D'aucuns auraient vu fuir des hommes à l'allure insolite et louche.

Des nouvelles reçues par courrier indiquent que le vent des flammes diminue. Duluth et Superior ne sont plus en danger. Virginia est sau-

LES CAS A MONTREAL

Le rapport total des mortalités et des cas de grippe tels que fournis samedi par les autorités municipales établit que la maladie n'est pas encore sous contrôle. Samedi il y avait 1,500 personnes qui en étaient atteintes et 355 en sont mortes depuis que le fléau a fait son apparition. Les médecins ont eu fort à faire hier pour répondre à tous les appels. Le contrôle du combustible n'a pas cru devoir tenir compte de la sortie des autos pour les cas d'urgence. Toutes ces automobiles portaient une croix rouge. Malgré tout, la ville a depuis quelques jours un aspect plutôt funèbre. Toute la journée on peut voir circuler les ambulances des différents hôpitaux et ceux que la ville a réquisitionnés. Dans les rues qui conduisent au cimetière, il ne s'est pas écoulé une journée sans qu'on vit défiler un grand nombre de corbillards vers la Côte-des-Neiges.

Les médecins déclarent cependant connaître maintenant la nature de la maladie et ajoutent qu'ils peuvent sauver toute personne qui en est atteinte si elle prend toutes les précautions requises.

Plusieurs autres personnes sont décédées dans la journée d'hier, et les médecins ont encore des cas sérieux à traiter, mais ont bon espoir qu'à la fin de la semaine, si la température est belle, l'épidémie sera presque disparue.

LA GRIPPE A QUEBEC

Québec, 14. — L'épidémie de grippe espagnole ne semble pas diminuer ici. Parmi les dernières victimes de samedi et d'hier, on mentionne Jules Henri Lavigneur, fils aîné du maire Lavigneur, J. H. Davidson, surintendant local du Nord-Canadien, J. H. Kennedy, assistant-adjutant du 5e C. G. R., et Mme Roméo Langlais, épouse de M. Roméo Langlais, C.R.

Le bureau d'hygiène a donné des ordres afin que seuls les parents des victimes assistent aux funérailles. Il en est ainsi pour la veillée auprès des morts.

CHEZ LES MILITAIRES

Les ravages que la grippe espagnole exerce aux casernes depuis deux semaines environ semblent avoir diminué d'intensité ces jours-ci; le nombre des mortalités a sensiblement diminué et les nouveaux cas sont beaucoup moins nombreux depuis deux ou trois jours. Voici d'ailleurs les statistiques fournies par le major-général Wilson: Trois soldats sont décédés dans la journée de samedi et deux hier, ce qui, avec les onze qui ont expiré vendredi, fait un total de 14 pour les derniers jours de la semaine. Le nombre des mortalités dans les rangs des soldats, depuis le début de l'épidémie est de 103, dont 83 à Montréal et 18 à Saint-Jean. Plusieurs des soldats décédés à Montréal faisaient cependant partie des régiments casernés à Saint-Jean.

Il y a actuellement 647 cas de grippe espagnole chez les soldats à Montréal et il y en a 189 à Saint-Jean. On remarque que le nombre des malades à Saint-Jean a sensiblement diminué dans le courant de la semaine. La situation est d'ailleurs absolument sous contrôle. Le nombre des nouveaux cas, au cours des dernières vingt-quatre heures est de 14 à Montréal et de 4 à Saint-Jean.

La situation s'est beaucoup améliorée ici comme à Saint-Jean, déclarait le général Wilson, et il nous semble que la pire période est maintenant passée. Malgré tout cependant on continuera à prendre toutes les dispositions d'urgence.

Duluth, 14. — On croit que le nombre des victimes des feux de forêt approchera neuf cents. Les rapports sont incomplets. 136 cadavres ont été transportés ici, tandis que Moose Lake en a reçu près de 300.

DES SECOURS

Moose Lake, Minn., 14. — M. W. F. Rhinow, de Saint-Paul, venu pour organiser le secours dans la contrée dévastée, opine qu'il y a eu ici 300 pertes de vie.

Le prince Maximilien de Bade, dans sa réponse à M. Wilson, déclare qu'il est le porte-parole du gouvernement et du peuple allemands, et qu'il accepte comme base de la paix, les négociations ne devant servir qu'à décider des questions de détails, les conditions posées par le président — Le territoire occupé par l'Allemagne et l'Autriche Hongrie sera évacué.

Washington, 14. — La réponse de l'Allemagne aux questions du président Wilson, interceptée d'abord, comme elle était envoyée par le poste de télégraphie sans fil de Nauen, puis parvenue ici, samedi soir, dans une dépêche officielle de France, déclare que l'Allemagne est prête à accepter les conditions de paix du président Wilson, à évacuer le territoire envahi comme préliminaire d'un armistice, et que cette demande de la paix représente l'opinion du peuple allemand tout aussi bien que celle du gouvernement. Quoique le texte de la note allemande semble être une acceptation complète des termes de Wilson, le peuple des États-Unis et des pays alliés doit être averti qu'il ne doit pas accepter cette note comme constituant une acceptation complète des demandes du président de nature à amener une cessation immédiate des hostilités.

Voici le texte non officiel de la note: En réponse aux questions du président des États-Unis d'Amérique, le gouvernement allemand déclare par les présentes ce qui suit: —

Le gouvernement allemand a accepté les conditions posées par le président Wilson dans son discours du 8 janvier et dans ses discours subséquents sur le fondement d'une paix permanente de justice. Conséquemment, son objet en entamant des discussions serait seulement d'arriver à une entente sur les détails pratiques de l'application de ces conditions.

Le gouvernement allemand croit que les gouvernements des puissances alliées au gouvernement des États-Unis prennent aussi la position prise par le président Wilson dans son discours d'accord avec le gouvernement austro-hongrois, pour arriver à la conclusion d'un armistice, déclare qu'il est prêt à accepter la proposition du président en ce qui concerne les évacuations.

Le gouvernement allemand propose que le président veuille bien prendre des mesures pour la réunion d'une commission mixte qui fera les arrangements nécessaires au sujet de l'évacuation.

Le gouvernement allemand actuel, qui a pris la responsabilité de cette démarche pour la paix, a été formé par des conférences et en accord avec la grande majorité du Reichstag. Le chancelier, appuyé dans tous ses actes par la volonté de la majorité, parle au nom du gouvernement allemand et du peuple allemand.

Berlin, le douze octobre mil neuf cent dix-huit.

(Signé) SOLF, secrétaire d'État aux Affaires Étrangères.

WASHINGTON DEMANDE QU'ON NE FASSE PAS DE COMMENTAIRES

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 14. — Le gouvernement demande au peuple américain d'ajourner son jugement sur la réponse allemande jusqu'à ce que le président Wilson ait reçu la communication officielle et ait eu le temps de l'étudier. Le document officiel n'était pas encore à Washington hier soir, au retour de New-York du président Wilson. La réponse sera probablement arrivée aujourd'hui, quand le président confèrera avec ses conseillers, au nombre desquels se trouve le secrétaire Baker, de retour du front ouest. Ce dernier est incontestablement préparé à lui donner une foule d'informations sur la situation désastreuse de la puissance militaire allemande, situation que le monde ignore encore.

L'on doit se mettre dans la tête que la note du président Wilson est un simple mouvement préliminaire, dans lequel il ne proposait rien, il ne s'engageait à rien, mais posait simplement quelques questions, qui, a-t-il déclaré, demandaient une réponse avant qu'on aille plus loin. S'il met la proposition devant l'Entente, il recevra sans doute une réponse rapide. Les dépêches de samedi soir de Londres citaient le "London Express", qui disait que les gouvernements anglais, français et italien en étaient venus à une décision unanime pour une ligne de conduite commune; cela est profondément significatif.

Il y a une forte opinion ici qui veut que le prochain mouvement confrontera le parti militaire avec le choix d'une reddition sans condition qui sera ainsi acceptable aux Alliés, une véritable révolution politique en Allemagne.

Aucun membre du gouvernement n'a jugé bon de guider le public sur les vues qui se forment dans les milieux officiels, mais la Presse Associée peut dire que les vues se forment rapidement, et que la prochaine démarche sera promptement prise, plus tôt même qu'on s'attend. On compte que le président Wilson décidera d'abord si la réponse de M. Solf, ministre des Affaires Étrangères d'Allemagne, le justifie d'adopter le texte officiel de la note aux pays de l'Entente.

L'acceptation dans aucune mesure de la réponse allemande au président Wilson, y compris la conclusion d'un armistice, signifie la perte de la guerre pour les Alliés. Voilà ce qu'a déclaré hier soir, le sénateur Lodge, du Massachusetts, chef de la minorité et représentant républicain dans le comité des affaires étrangères. Le chef républicain au Sénat demande une reddition sans condition de l'ennemi, sans que les Alliés soient accusés d'une défaite humiliante par une paix par compromis, dit-il.

Samedi soir, la Presse associée a communiqué le texte de la réponse de l'Allemagne à M. McAdoo, ministre du Trésor, avant qu'il portât la parole à une assemblée relative à l'emprunt de la Liberté, à Chicago, samedi soir. M. McAdoo a fait tout le contenu de la note à l'auditoire, et il a ajouté: Ce que ce gouvernement demande, basé sur les messages et les discours du président Wilson, c'est une reddition sans condition, et si la réponse est authentique, c'est juste cela.

ON VEUT DES GARANTIES

Londres, 14. — La Presse associée dit que dans des milieux ex-

ceptionnellement bien renseignés, on est d'opinion qu'aucune question d'armistice ne peut être sérieusement prise en considération, s'il n'y a pas de garanties, au point de vue naval et militaire, que l'Allemagne est non seulement prête à remettre l'épée au fourreau, mais est de plus absolument impuissante à reprendre les hostilités.

LA PRESSE AMERICAINE

New-York, 14. — La plupart des grands journaux américains sont unanimes à demander la capitulation sans condition de l'Allemagne. La Tribune de cette ville dit: La victoire dans cette guerre n'est que le moyen de faire justice à l'égard du kaiser et des auteurs des crimes commis en son nom.

Le Times: Une reddition, non un armistice, doit précéder toute négociation de paix. Pas de paix avec les Hohenzollern.

Le Herald: Un armistice ne doit être accordé qu'aux conditions de l'armistice signé avec la Bulgarie.

Le World: C'est une offre de reddition sans garanties.

Le Post de Boston: Que l'Allemagne rappelle sa flotte de sous-marins et la rende. Qu'elle rende aussi sa flotte de haute mer.

Le North American de Philadelphie: Jamais la civilisation n'a été plus près d'un abîme désastreux qu'à cette heure.

Le Journal Gazette-Times de Pittsburgh: Les Allemands cherchent à s'en tirer sans subir leur châtiment.

Le Journal de Providence: Ce sont les chefs militaires qui doivent donner la réponse, sabre en main.

LA PRESSE FRANÇAISE

Paris, 14. — Les journaux français ne semblent pas très enthousiasmés par la réponse allemande à la note du président Wilson. On donne plus d'espace aux récents succès des Alliés qu'à la discussion du document allemand. Dans la discussion par le peuple de la réponse, le doute persiste que l'Allemagne tente d'éviter le véritable sujet qu'elle n'a pas fait assez de concessions. On fait remarquer que la constitution allemande n'est pas encore changée et que si l'on dit que le gouvernement est responsable devant le peuple, il l'est aussi à l'empereur.

On dit aussi que s'il doit y avoir une reddition, pourquoi ne serait-elle pas faite au maréchal Foch, le commandant en chef des armées alliées, car lui seul peut accepter la forme de reddition que désirent les Alliés. On prétend en certains quartiers que puisque l'Allemagne reconnaît la défaite militaire, il doit y avoir une reddition militaire. Depuis que la victoire accompagne partout les Alliés, ils doivent la garder et ne pas se laisser entraîner dans une bataille diplomatique.

Le général Lacroix écrit dans le Temps: "L'acceptation des termes du président Wilson est l'aveu de la défaite allemande. Foch est le seul juge au point de vue militaire et saura exiger les garanties nécessaires de l'ennemi et les occupations territoriales qui devront être imposées."

Tout en rappelant l'impitoyable méthode de Bismarck dans l'armistice de 1871, certains journaux font remarquer que quand les Allemands, en 1914, essayèrent de s'assurer la neutralité de la France, l'Allemagne n'était pas prête à ac-

LA RETRAITE CONTINUE

Les armées allemandes continuent à reculer sous la pression des forces alliées — Les Anglais sont aux portes de Douai.

New-York, 14. — La Presse Associée a publié hier soir le communiqué suivant:

La ligne de bataille allemande en France continue de céder devant les attaques des Alliés, mais elle n'est pas encore brisée. Presque partout l'ennemi est en retraite vers de nouvelles positions. Mais sa retraite s'effectue en bon ordre et les Anglais, les Français et les Américains sont obligés de se frayer lentement un chemin, ayant à faire face à des détachements de mitrailleurs qui servent d'arrière-gardes.

De très importantes positions stratégiques ont été conquises par les Anglais et les Français, tandis que dans leur secteur les Américains ont de nouveau avancé leur ligne sur les deux rives de la Meuse, prenant les objectifs qu'ils s'étaient assignés.

Après des jours de rudes batailles, les Anglais sont enfin aux portes de Douai, qui fut depuis longtemps la barrière qui empêchait les Anglais d'encercler le front qui à Lille pour centre et que les experts militaires regardent comme la clef du système de défense allemande à travers le nord de la Belgique jusqu'à la mer du Nord.

La ligne allemande étant démantibulée sur le front de 60 milles, de la forêt de Saint-Gobain à l'Argonne, il semble que l'ennemi devra battre en retraite sur une profondeur de 30 milles.

Au sud, les Français ont capturé La Fère, Laon et la plus grande partie du massif de Saint-Gobain. Ici aussi les Allemands durant des semaines ont résisté désespérément, maintenant qu'une victorieuse avance

des Alliés dans cette région aurait pour résultat la destruction de tous leurs plans militaires dans le sud, et les obligerait probablement à se rendre, intention toute la ligne de la Meuse, vers laquelle, dit-on, les Allemands se dirigent actuellement.

Berlin annonce l'évacuation du Chemin des Dames et d'autres positions.

Le long de l'Aisne, en Champagne, les Français ont franchi l'Aisne à divers endroits et sont presque rendus à l'important centre de chemins de fer qu'est Rethel, d'où il n'y a qu'un pas vers Mézières. Au nord de Vouziers, ils continuent d'avancer vers Sedan. Dans le coude de l'Aisne, plus de trente-six localités ont été libérées par les Français et plusieurs milliers de citoyens dégagés de l'esclavage dans lequel ils étaient plongés depuis l'occupation allemande. Depuis le commencement de l'offensive 21,567 soldats allemands ont été faits prisonniers et 600 de leurs canons sont tombés aux mains des Alliés.

Tandis que la situation en France et en Belgique est très satisfaisante pour les Alliés, les opérations en Serbie et en Albanie se poursuivent sous les yeux et avec les plus heureux résultats. Nîch, la capitale du petit royaume, après l'invasion par les Austro-Hongrois, a été reprise et l'ennemi chassé vers les hauteurs au nord de la ville. Les Austro-Hongrois sont lentement mais sûrement repoussés vers le nord en Albanie et sont maintenant attaqués dans la région d'Ipek, à 30 milles au sud-ouest de Novi-Bazar.

FORD CITY

LE JUGEMENT DE LA SACRÉE CONGRÉGATION CONSISTORIALE.

Nous traduisons de la Gazette de ce matin, un décret de la Sacrée Congrégation consistoriale, et une communication de Mgr Fallon, qui ont été lues, hier, dans toutes les églises de Windsor. Ce décret de la Sacrée Congrégation a trait aux incidents qui ont suivi la nomination de M. l'abbé Laurendeau à la cure de Ford City.

Voici le décret de la Congrégation romaine: En considération du fait que plusieurs pétitions furent envoyées au Saint-Siège, dans le but d'obtenir le déplacement de l'abbé François-Xavier Laurendeau comme curé de la paroisse de Ford City; et vu que dans ce but divers motifs furent allégués. Leurs Eminences les Pères de la Sacrée Congrégation Consistoriale, réunis, par ordre du Très Saint-Père, en assemblée plénière, après avoir examiné et mûrement pesé toute chose, décidèrent et décrétèrent ce qui suit:

"Que l'on ne pouvait faire aucun cas des dites pétitions et que l'abbé F. X. Laurendeau devait être maintenu dans sa charge de curé de la paroisse de Ford City."

De plus, Leurs Eminences ordonnèrent que Monseigneur l'Évêque de London soit notifié concernant cette affaire, et que par l'entremise de Sa Grandeur, les fidèles le soient également. De plus que tous ceux qui concernent ce décret, soient sérieusement avertis de s'abstenir de toute sorte d'opposition envers leur pasteur. Et comme le dit pasteur fut dûment nommé et qu'il regut une injuste opposition qu'il soit donc l'objet de l'obéissance respectueuse que lui est due, s'ils veulent demeurer catholiques et s'ils craignent les justes châtiments de Dieu et de l'Église.

Il sera du devoir de Sa Grandeur, l'Évêque de London, de faire parvenir officiellement ce décret aux fidèles de la paroisse de Ford City; et par la présente, toute autorité lui est donnée de réprimer par les moyens qui lui offrent les Saints Canons, tous ceux qui refuseront de se soumettre.

Donné à Rome, par la Sacrée Congrégation Consistoriale, ce septième jour du mois de juin, de l'année 1918.

C. card. DeLAI, Évêque de Sabina, secrétaire.
C. SARDI, Archevêque de Caesars, assesseur.
Voici la lettre de Mgr Fallon qui accompagnait le décret: Aux paroissiens de Ford City, dans le diocèse de London. "Chers Frères Bien-Aimés: "Dans l'accomplissement du devoir qui m'est par les présentes imposé, je vous communique ci-joint un décret de la Sacrée Congrégation Consistoriale en date du 7 juin, 1918.

"Pour le moment, je m'abstiens de le commenter. Ses termes sont clairs, précis et définis. Ils exigent une prompte acceptation et une entière obéissance de la part de

ceux qui "veulent demeurer catholiques et qui craignent les justes châtiments de Dieu et de l'Église." J'ai la plus entière confiance que ceux parmi vous auxquels le décret peut s'appliquer en observeront les directions en entier tant à la lettre que dans l'esprit.

"Je demeure, très chers frères bien-aimés,

Votre fidèlement en J.-C.,
"M. F. FALLON,
Evêque de London."

"London, Ontario, le 11 octobre, 1918."

PLUSIEURS DÉCÈS A QUÉBEC

(De notre correspondant)

Québec, 14. — M. Louis Henri Lavigneur, fils aîné du maire Lavigneur est au nombre des dernières victimes de la grippe à Québec. Il est décédé hier matin après huit jours de maladie. Sa femme et un enfant en bas âge lui survivent. Il était gérant du magasin de Saint-Roch de la Maison Lavigneur et Hutchinson.

Plusieurs autres mortalités sont survenues, hier. Parmi les plus en vue de ceux que la mort a fauchés se trouvent le Dr Jules Fremont, fils de feu M. J.-P. Fremont, ancien maire de Québec, le notaire Arthur Fortier, M. l'abbé Malenfant, vicairé à Jacques-Cartier.

Le nombre des morts à Québec est considérable. Toute la journée, dans toutes les paroisses de la ville, les cloches des églises n'ont cessé de sonner le glas funèbre et un grand nombre de funérailles ont eu lieu. Hier après-midi, sur 30 patients à l'hôpital municipal, six sont décédés. Les autorités continuent à prendre toutes les mesures nécessaires pour enrayer le fléau. On annonce qu'il y a amélioration dans la situation en ce sens que le nombre des cas nouveaux a diminué et que ces nouveaux cas sont moins sérieux.

LA VENTE DE LA GAZOLINE INTERDITE

Bien qu'hier fût supposé être un dimanche "sans essence", l'on pouvait voir circuler un grand nombre d'autos par nos artères principales. Mais un arrêté ministériel qui vient de paraître mettra fin à toutes ces promesses. Toute vente de gasoline est prohibée le dimanche. Les marchands qui n'observeront pas la loi seront passibles d'une grosse amende.

DÉCÈS

CHARTIER — A Montréal, le 13 octobre 1918, à l'âge de 17 ans et 11 mois, est décédé Georges Chartier, étudiant, fils de Joseph Chartier, entrepreneur et d'Elisabeth Bumbray, et neveu de M. l'abbé G. Chartier, curé de Ste-Anne de Bellevue. Les funérailles auront lieu mardi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, 452, rue St-André, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Les blouses

Quelle que soit la vogue des robes complètes, la blouse et la jupe seront portées tout autant et pour les courses de chaque jour comme pour la réception intime ou le thé de l'après-midi.

Pour l'usage journalier on adopte toujours la blouse lingerie lavable; mais à cette époque on cause surtout de blouses plus riches; les soies et les crêpes de soie sont d'ailleurs aussi bien lavables.

Pour aller avec le costume d'automne, la blouse de teinte assortie est cette année ce qu'il y a de mieux. Elle se fait en soie, en crêpe de soie, ou de préférence en "Georgette", volontiers combinée avec du satin. Les boutons sont souvent l'ornement de la blouse. On les garnit encore d'un motif oriental ou égyptien, ou brodé, ou perlé. Les boucles d'écaïlle fumée, et les boutons d'écaïlle fumée restent du dernier cri pour garnir les tissus de qualité.

Les blouses tailleurs ont des manches longues et des cols hauts, pour la plupart, mais pouvant se convertir en léger décolleté. Il y a d'ailleurs une variété magnifique de genres pour les encolures. Nous cessons d'ai-

mer exclusivement le décolleté en V. La blouse est volontiers unie, sans col, et décolletée légèrement du côté de l'épaule. Porté sans exagération, ce décolleté est charmant, modeste, et jeune.

La veste, l'effet de veste sur la blouse est beaucoup à la mode; elle se fait à merveille si l'on veut avoir une blouse en deux tissus combinés. La veste se fait en satin ou en soie cordée. On mêle la dentelle avec le crêpe Georgette dans quelques modèles. Les manches longues se terminent par un poignet de fantaisie ou bien en manches d'évêque. Il y a des manches au coude ou trois-quarts à certaines petites blouses légères.

Sur une blouse légère on aura de même souvent cette année une garniture de velours ou de satin foncé.

Il faut aller voir les étalages de nos magasins. La silhouette droite fait tous les jours des progrès. La jupe tombe droite et n'est plus large. Elle allonge légèrement.

Les couleurs portées, quand la blouse n'est pas assortie à la jupe, sont toujours variées; du rose, saumon, pêche, du jaune, du beige, etc...

Cousine GILLETTE

Pensées choisies

Ceux qui ont connu dans leur enfance les mirages lumineux du désir, et qui ont tendu leurs faibles bras vers la magnificence des horizons, silencieusement tourmentés par un vague rêve d'ivresse infinie, savent ce que nous pouvons devoir dans la formation de notre âme à quelque pauvre maison de campagne, à quelque misérable livre tout de même gonflé d'héroïsme.

Le voyage nous est une occasion merveilleuse de manifester notre sensibilité et d'exercer notre intelligence.

La portée morale d'une œuvre dépend moins des principes qui y sont formulés que de l'image de la vie qui y est contenu.

René DUMIC

Toute œuvre est dangereuse qui remue le fond malsain de notre nature.

La bonne cuisine

CONSERVES DE TOMATES JAUNES

4 lbs de fruit, 6 lbs de sucre, 2 pintes d'eau, 1/2 once de gingembre, 1/2 once de canelle, 1/2 citron.

Faites bouillir ensemble, pendant quinze minutes, l'eau, le sucre, le citron et les épices. Ajoutez les fruits graduellement et faites cuire lentement jusqu'à ce que les fruits deviennent transparents; brassez de temps en temps, ayant soin de ne pas laisser brûler. Mettez dans des jarres stérilisées et cachez tout de suite.

CONSERVES DE FRUITS MELES

2 lbs de pêches, 2 lbs de coings, 1 1/2 lbs de poires, 1/2 lb de pommes, 3 citrons, 4 lbs 1/2 de sucre.

Lavez et préparez les fruits. Passez dans le couperet et pesez. Pour chaque livre de fruits ajoutez

1/4 lb de sucre. Mettez les fruits et le sucre alternativement par rangs dans un bol et laissez reposer toute la nuit. Le lendemain, placez dans une bouilloire à conserves avec la pulpe des citrons et la moitié de l'écorce tranchée en bandes minces. Faites bouillir jusqu'à ce que le mélange devienne très épais. Une tasse de noix échaudées et hachées peut être ajoutée, si on le désire, cinq minutes avant de retirer du feu. Mettez dans des jarres stérilisées et cachez tout de suite.

TOMATES VERTES HACHEES

1/4 de boisseau de tomates vertes, 1/4 de boisseau de pommes 6 lbs de sucre brun, 2 lbs de gadelles, 2 livres de raisins, 2 cuillerées à thé de canelle, 2 cuillerées à thé de clou, 2 cuillerées à thé d'épices mêlées.

Faites cuire trois heures et cachez.

POIRES AU GINGEMBRE

Pelez, enlevez les cœurs et coupez en tranches des poires qui ne sont pas trop mûres. Pour quatre livres de poires, employez quatre livres de sucre et une demi tasse d'eau. Ajoutez le jus de deux citrons et l'écorce coupée mince. Cassez en petits morceaux une once de racines de gingembre et ajoutez-les; laissez bouillir doucement jusqu'à ce que le tout soit réduit en marmelade.

RAISINS AUX EPICES

Quatre pintes de raisins, un demi-litre de vinaigre, une livre et demie de sucre, une demi-cuillerée à thé de clou et autant de canelle. Enlevez la peau des raisins. Faites bouillir la pulpe, cinq minutes et coulez pour enlever les pépins. Alors mettez ensemble la peau et la pulpe, ajoutez le sucre, le vinaigre et les épices et faites cuire en marmelade.

CONSERVES DE CITRONNELLES

Deux livres de citrons, deux livres de sucre, deux tasses d'eau, deux citrons et des petits morceaux de racine de gingembre pour aromatiser. Lavez les citronnelles, coupez en deux et enlevez les pépins, puis coupez-les en huit. Mettez dans une petite saumure pendant la nuit, puis égouttez et couvrez avec de l'eau claire et froide pendant quatre à cinq heures. Enlevez l'écorce, égouttez et faites cuire jusqu'à transparence dans le sirop.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

LA FARINE DE MAIS BLANCHE SUBIT UNE BAISSE NOTABLE. DU CONSENTEMENT DES MEUNIER CONCERTES AVEC LA COMMISSION DES VIVRES. — LES ARRIVAGES DES OEUFS AUGMENTENT.

La décision des meuniers et des maîtres-boulangers, à Ottawa, a pris par surprise les commerçants du marché de la farine. Plusieurs avaient fraîchement renouvelé leur quantité disponible, et la diminution des prix pour la farine de maïs blanche et mélangée va leur causer des pertes assez profondément ressenties. Par ailleurs, le consommateur en bénéficiera grandement quant au prix et à la qualité du pain.

Les produits laitiers trouvent partout bon acquéreur, et même l'offre ne suffit point à la demande dans le compartiment du beurre. Les oeufs inclinent à la hausse, vu le réajustement de la commission d'achat pour fins d'exportation.

Les autres denrées n'offrent rien de particulier.

FARINE

Un groupe de meuniers et de maîtres-boulangers du Canada, réunis à Ottawa, sur la demande de la commission des vivres, ont décidé de placer au nombre des substituts de la farine de blé, la farine de maïs blanche, au prix de \$10.20 le baril, et de fixer à \$9.20 le prix de la farine de maïs mélangée; ces prix ont produit une commotion dans le commerce du gros, puisqu'ils offrent une diminution sensible de 90 sous à \$1 le baril sur les prix déjà établis.

Les prix actuels du marché de la farine sont les suivants :

FARINE-TYPE—

Farine à bord (f.o.b.) Montréal, livable au moulin... \$11.50
En lots fractionnés et aux épiciers... \$11.65
Farine d'orge... \$10.00
Farine de maïs blanche... \$10.20
Farine-type de maïs... \$9.20
Farine de seigle, les cent livres... \$12.00
Farine Graham... \$11.30 à \$11.50
Farine d'avoine... \$12.00

OEUF—

Les arrivages d'oeufs, dans notre ville, se chiffrent par 789 caisses, comparativement à 463 pour le même jour de la semaine dernière et à 1,407 pour la journée correspondante de l'année dernière.

Au cours de la semaine se terminant samedi, le 12, le marché des oeufs a reçu 8,722 caisses, soit 3682 caisses de plus que la semaine précédente et 3,541 caisses de plus que la semaine correspondante de l'année dernière. Depuis le 1er mai, les arrivages se sont élevés à 227,735 caisses, soit une diminution de 14,531 caisses sur la même période de l'an dernier.

Les prix du gros sont les suivants : Oeufs récemment pondus, de premier choix... 58 à 60s
Oeufs de choix... 54s
Oeufs entrecroisés, de choix... 53s
Oeufs No 1... 49s

BEURRE—

Au cours des deux dernières semaines, il est arrivé 25,829 colis de beurre que la Commission d'achat des produits laitiers s'est emparés aussitôt pour des fins d'exportation. Durant la semaine prenant fin le 12, les arrivages se sont élevés à 13,827 colis, soit une augmentation de 1,825 colis, sur la semaine précédente et de 2,248 colis sur la même huitaine l'an dernier. Depuis le 1er mai, il est venu sur le marché 61,236 colis de plus que durant la même période correspondante de l'année 1917.

Voici les prix actuels :

De beurrierie, pasteurisé... 49 à 50s
De beurrierie, de premier choix... 48 à 48 1/2s
De laiterie, de premier choix... 41 à 43s
De laiterie, de bon choix... 39 à 40s
Voici maintenant les prix payés, par la commission impériale d'achat :
De beurrierie No 1, la livre... 46 1/2s
De beurrierie No 2, la livre... 46s
De beurrierie No 3, la livre... 45s

FROMAGE—

Les arrivages, au cours de la semaine dernière, s'établissent à 44,902 boîtes, soit une diminution sensible de 8,557 boîtes sur la semaine précédente et de 18,409 boîtes sur la huitaine correspondante, l'an dernier. Ils ont aussi diminué de 71,793 boîtes, depuis le 1er mai, sur la même période de l'année 1917.

La commission impériale d'achat pour le fromage paye les prix suivants :
Fromage No 1... 25s
Fromage No 2... 24 1/2s
Fromage No 3... 24s

LES ENCHERES

Saint-Hyacinthe, 14. — A l'assemblée des représentants de l'industrie laitière tenue samedi, 200 colis de beurre ont été offerts et vendus à 46 sous 1/2, livrés à Montréal, et 600 boîtes de fromage ont trouvé acquéreur à 24 sous 1-4 la livre.

Vankleek Hill, Ont., 14. — A l'enchère du fromage, 1,345 boîtes de fromage blanc ont été évendues à 24 sous 5-8 la livre.

Watertown, N.-Y., 14. — Trois mille boîtes de fromage ont trouvé acquéreur à 32 sous 1-4 la livre.

SUCRE—

New-York, 14. — Sucre brut, ferme, traité par moulin centrifuge, \$7.28. Sucre granulé fin, \$9.

MIEL—

Blanc, en rayon... 30s
Blanc, extrait, en bidons de 5 à 10 livres... 28s
Blanc, extrait, en bidons de 30 livres... 27 1/2s
Blanc, extrait, en bidons de 60 livres... 27s
Blanc, extrait, en barillets... 26 1/2s
Miel de sarrasin, en barillets et en bidons... 24 à 25s

POMMES DE TERRE—

Grâce à l'abondance des arrivages et au fait que les approvisionnements sont assez nombreux, sur notre place, le ton du marché incline à pencher, les pommes de terre du Québec accusant un fléchissement de 25 sous le sac, chez les marchands à commission. Mais même après pareille réduction, la demande est très restreinte et le mouvement des affaires est languissant, à \$2 le sac de 90 livres, chez l'acheteur (ex-store). Les Montagnes Vertes en lots enwagons cotent de \$1.85 à \$1.90, et les pommes de terre blanches du Québec, de \$1.70 à \$1.75 le sac de 90 livres, sur rail (ex-track).

VIANDES FUMÉES—

Le ton du marché est ferme, à cause des arrivages peu considérables et de la forte demande de ces produits. Les jambons de 8 à 10 livres cotent de 37 à 38 sous la livre; ceux de 12 à 15 livres font de 35 à 36 sous, et ceux plus lourds s'établissent à 34 et à 35 sous, cependant que le lard fumé à déjeuner (Breakfast bacon) se vend à 41 et 42 sous; le lard fumé Windsor, de choix, varie de 45 à 46 sous; et le lard fumé Windsor déossé se traite à 48 et à 50 sous la livre.

LA BOURSE CHÔME

Les Bourses de Montréal et de New-York ont été fermées samedi. Celle de Montréal chômera encore aujourd'hui, à cause du jour d'Actions de Grâces, et ne sera ouverte que demain.

L'ANGLETERRE A BESOIN DE NOTRE BEURRE

Ottawa, 14. — La Commission des Produits laitiers a reçu du ministre du Ravitaillement de la Grande-Bretagne la communication suivante :

"A cause de délais imprévus dans l'expédition du beurre de la part des Etats-Unis et le tonnage peu considérable dont l'Australie dispose, nous sommes forcés de réduire la ration accordée à chaque personne de deux onces à une once, ce qui causera indubitablement des inconvénients sérieux."

"D'après les derniers rapports, il y a plus de vingt-cinq millions de livres de beurre de beurrierie dans les entrepôts frigorifiques du Canada, gardés en réserve pour la consommation au pays, et avec des profits réglés par le décret No 45 de la Commission des produits alimentaires."

"Le gouvernement du Canada a requis l'ensemble du beurre de beurrierie qui sera manufacturé au Canada durant les cinq semaines à

AVIS

Nos magasins sont fermés aujourd'hui
TOUTE LA JOURNÉE

Goodwin's
LIMITED

LE MEILLEUR PLACEMENT
MUNICIPAL AU CANADA

CINQ ANS

6%

OBLIGATIONS DE LA CITE DE MONTREAL

REMBOURSABLES DANS CINQ ANS—Le 1er Septembre 1923

En Coupures de \$100, \$500 et \$1,000

Titres au Porteur ou Nominatifs (enregistrés)

Intérêt à 6% payable semi-annuellement les 1ers mars et septembre.

TOUTE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE IMPOSABLE de Montréal est RESPONSABLE du CAPITAL et de L'INTERET de ces Obligations, qui ont PRIORITÉ ABSOLUE sur toutes les HYPOTHEQUES.

On peut souscrire à l'emprunt et obtenir de plus amples renseignements aux bureaux de

RENE-T. LECLERC
Banquier et Courtier
160, rue ST-JACQUES - MONTREAL
Téléphones: Main 1260 et 1261
(MAISON FONDÉE EN 1901)

VERSAILLES,
VIDRAICRE, BOULAIS, LIEU
MONTREAL QUEBEC
99, rue St-Jacques 136, rue St-Jean

CREDIT CANADIEN, INC.
99, rue ST-JACQUES - MONTREAL
TELEPHONE: MAIN 2026

BEAUSOLEIL, LIMITEE
112, rue ST-JACQUES - MONTREAL
TELEPHONE: MAIN 1415

ET A TOUTES LES SUCCESSIONS DE LA
BANQUE D'HOCHELAGA
AGISSANT POUR LE COMPTE DES MEMBRES DU SYNDICAT DE SOUSCRIPTION

The Sun Trust Company, Limited

EXECUTIONS ET ADMINISTRATIONS.

Successions.

Fiducies, Fidéicommiss.

Liquidations et Faillites.

Perceptions de loyers.

Locations d'immeubles.

BUREAU DE DIRECTION :

Baron Jos. d'Halewyn
H. Schlegel
J. C. Gagné
Chs. Ed. Arpin
Honorables J. L. Perron, C.R.
Gaspard Desjardins
Dr J. P. Laporte

Président
Vice-Président
Secrétaire-Trésorier
Directeur-Gérant
Justinien Pelletier
Tréfle Bastien
J. C. Hébert

Casier Postal 1341. Montréal. Tél. Main 2926.

LA "STRATHCONA"

COMPAGNIE D'ASSURANCE - INCENDIE
(Edifice Versailles)

90 RUE SAINT-JACQUES. MONTREAL
Capital autorisé... \$500,000.00
Capital souscrit... 300,000.00
Capital payé (excédé)... 100,000.00
Dépôt au gouvernement... 64,000.00
Actif total... 373,643.98
A. A. MONDOU, N. P. J. MARCHAND,
Président et gérant-général. Secrétaire-trésorier.
Bell Tél. Main 2181-2182

venir et la Commission a acheté ce beurre à un prix plus élevé que celui jamais payé pour l'exportation. "Comme la consommation du beurre au Canada est actuellement six à huit fois plus élevée que la ration considérablement réduite al-

lourée en Grande-Bretagne, il est par conséquent urgent que chacun observe loyalement le dernier décret ministériel, afin que le beurre dont la Grande-Bretagne a un si pressant besoin soit expédié le plus rapidement possible."

Feuilleton du DEVOIR

MAGALI

Par M. DELLY.

19

(Suite)

—Comment! Vous paraissiez si bien écouter, cependant! A quoi pensez-vous donc, mon bon?

Un fugitif sourire flotta sur ses lèvres du duc.

—J'étudiais, Rupert.

—Vous étudiez!... Et quoi donc, Gérard?

—Une âme.

—Peste, mon cher! Il n'y a que vous pour cela!... Et peut-on savoir l'objet?

—Non, on ne peut pas savoir, Rupert, répondit-il d'un ton grave qui coupa court aux questions de lord Dorwilly.

La pièce se termina peu après. Il y eut un brouhaha de chaises, un déchainement d'exclamations, de compliments, de réflexions... Le duc s'était levé, il se dirigea vers

lady Dulkay.

Mlle Nouey et Magali ne purent se retenir d'échanger un sourire à la pensée de la petite corvée qu'imposaient à lord Gerald ses devoirs de maître de maison. Il lui fallait en effet adresser à lady Dulkay des félicitations pour une oeuvre dont le succès n'était dû qu'à l'habileté des interprètes, qui avaient su rendre irrésistiblement comiques les scènes ineptes et lamentables inventées par la sensible lady... Mais une fois de plus, cette circonstance permettait de constater l'aisance incomparable de lord Gerald dans l'art de dire juste ce qu'il fallait, sans faire de grande entorse à la vérité.

L'excellente lady Dulkay, grisée par les applaudissements qui avaient salué son oeuvre, exultait littéralement... Voyant qu'un

groupe nombreux d'invités malicieusement complimenteurs l'entourait, le duc jugea sans doute sa tâche terminée de ce côté, car il se détournait et s'approcha de Mlle Nouey.

—Je crois que vous vous amusez tout à l'heure de mon ennui, toutes deux? dit-il à voix basse avec un sourire.

Mlle Amélie se mit à rire, et Magali lui fit écho.

—Votre Grâce y voit vraiment trop bien! dit gaiement la vieille demoiselle.

—Oui, il paraît que je vois tout, répondit-il sur le même ton. C'est une précieuse faculté, quelquefois un peu gênante pour autrui... Isabel m'a dit ce matin que vous ne vous ressentiez plus de votre malaise d'hier, miss Magali?

—Aucunement, mylord. C'était une fatigue très passagère.

—A condition que la cause ne se renouvelle pas... A ce propos, permettez-moi de vous dire que vous avez commis une imprudence, dans un but excellent, puisque charitable... mais enfin, vous auriez pu la payer cher.

Une teinte rose couvrit les joues de Magali.

—Qu'est-ce que ce Freddy a encore raconté là! dit-elle d'un ton contrarié.

—Des choses très utiles à savoir, répondit-il avec un sourire énigmatique. Mais je vous conseille d'être plus prudente à l'avenir et de ne pas excéder vos forces...

Il s'interrompit. Lady Ophelia très en beauté dans sa toilette vert Nil, chef-d'oeuvre de Doucet, s'avançait en compagnie de plusieurs jeunes filles et de lord Dowdill.

—Je me demandais où vous étiez passé, Gérard. En avez-vous déjà fini avec vos compliments à lady Dulkay? demanda-t-elle tout en jetant un coup d'oeil de colère voilée vers Magali, dont le pur profil ressortait harmonieusement sur le fond pourpre de la tenture.

—Mais oui, ma tâche est remplie de ce côté. Je vous dois maintenant des félicitations, Ophelia. Je ne vous connaissais pas, à ce point du moins, ces remarquables dispositions de comédienne.

—Etait-ce véritablement un compliment?... ou bien une de ces ironies subtiles familières à lord Gerald? Le ton du jeune homme laissait quelque doute là-dessus, et sa cousine ne put retenir un léger froncement de sourcils.

—Oui, vous étiez superbe dans ce rôle, mylady! s'écria lord Dowdill. Tout le monde est d'accord sur ce point... Et lady Isabel a exquieusement joué, d'une façon si naturel-

le?... n'est-ce pas, Gérard?

—Très bien, en effet, Isabel est restée enfant, malgré ses dix-huit ans, elle ne voit là qu'un jeu comme un autre.

—Eh bien! que voulez-vous qu'elle y voie, Gérard?

Un éclair railleur traversa le regard du duc.

—Mon cher, ce qu'y voient généralement ses amies : l'occasion de paraître, de briller, de sentir, ne fût-ce que durant un bref moment, cette griserie de la scène et des applaudissements qui affolent les cerveaux féminins... certains, du moins.

—Et mettez-vous beaucoup de nous au nombre de ces cerveaux-là, Gérard? demanda lady Ophelia avec un gracieux mouvement de tête.

—Oh! Ophelia, il ne me convient pas de faire des personnalités! répondit-il avec un sourire quelque peu ironique.

—Vous n'aimez pas le théâtre de salon, je crois mylord? dit lady Anne Dowdill qui s'était rapprochée.

acquièrent là un aplomb qui ne convient pas à leur âge et trouvent ensuite impossible de vivre sans applaudissements, sans spectacles, sans ces émotions factices, cette exaltation dangereuse que leur procure la petite scène mondaine où elles évoluent.

—Gérald, êtes-vous rigide! C'est effrayant, un censeur tel que vous! s'écria lord Archibald.

—Ainsi, tandis que nous jouions toutes de notre mieux, vous nous jugiez avec cette sévérité, mylord! s'écria lady Anne, moitié riant, moitié vexée. Mais de quel siècle sortez-vous donc?

Lord Gerald passa lentement la main sur sa moustache blonde, peut-être pour dissimuler le sourire légèrement sarcastique qui entrait dans ses lèvres.

—J'ai en effet, mylady, sur certains points, des idées assez peu conformes à celles qui courent généralement à travers le monde. Je ne pose pas pour le censeur, comme le dit Archie, mais enfin, je déplore bien des errements dans l'éducation féminine actuelle... Et, dussiez-vous me taxer d'idéalisme à outrance, je vous avouerai que rien ne me paraît supérieur rien ne me semble plus digne de mon respect qu'une de ces âmes de jeunes filles, transparentes comme le

cristal, où la simplicité de l'enfant se mêle harmonieusement au sérieux de la femme ayant étudié et réfléchi... une de ces âmes exquises qui se cachent sous leur humilité et se révèlent seulement par leurs vertus et leur charité.

Tous le regardaient, surpris de son accent sérieux... Et, dans les grandes prunelles de Magali, passant un étonnement indicible en entendant l'opinion énoncée avec tant de grave sincérité par ce jeune homme de vingt-quatre ans, en face de ces élégantes mondaines dont la simplicité et la réflexion n'étaient pas les vertus dominantes, non plus, d'ailleurs, que l'humilité et la charité.

Vous êtes déconcertant, mylord! s'écria lady Dowdill avec un geste mutin. Vous exigez la perfection... Mais où la découvrirez-vous, en vérité!

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 45 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevrier, gérant général.

"C'EST UNE PERTE POUR LA RACE"

Telles sont les paroles qui résument les regrets unanimes causés par la mort de M. Paul-Emile Lamarche. — Les administrateurs et les fonctionnaires de la ville ressentent vivement ce deuil. — Témoignages nombreux de sympathies. — Les membres du barreau font l'éloge du regretté défunt.

Avec la disparition si prématurée de M. Paul-Emile Lamarche, la tristesse a envahi l'hôtel de ville et l'on n'entend sur toutes les lèvres que des expressions de regrets. Tous, maires, commissaires et fonctionnaires, ont manifesté un témoignage unanime de sympathie pour la grande perte si profondément ressentie qu'ils viennent de subir. Leur émotion s'est traduite en des éloges bien mérités à la mémoire du défunt.

Dès la nouvelle connue, vendredi, les administrateurs municipaux ont décidé d'envoyer des trébuchets floraux, une couronne au nom de la ville, et une gerbe, au nom de la commission administrative, et en outre, des offrandes de messes, comme témoignages de sympathie, leur vive sympathie envers la famille du regretté disparu.

"C'est une perte pour la ville, une perte pour la race", ont déclaré unanimement les commissaires Verville et Marcell, qui ont eu l'avantage de connaître M. Lamarche, à la Chambre des Communes, pendant quatre ans. M. Marcell s'est plu à reconnaître ses belles qualités d'orateur et de député consciencieux; il a rappelé avec plaisir que le plus brillant discours de l'ex-député de Nicolet fut celui qu'il prononça pour la défense du français, lors du débat sur les écoles bilingues d'Ontario.

M. Verville a souligné, en manifestant ses regrets, le bel avenir que M. Lamarche avait devant lui et que la mort est venue briser si promptement.

M. Gaspard Des Serres, interrogé, ne put nous cacher son émotion. "Quel malheur! Oui, c'est une perte! M. Lamarche était un beau type de Canadien que l'on rencontre rarement!"

La nouvelle a bouleversé, comme on peut le croire, le bureau du contentieux, où M. Lamarche occupait une fonction importante. C'est une perte très sensible, car le jeune avocat représentait le droit et la justice dans l'affaire Cook, où plusieurs millions des deniers publics étaient en jeu.

"C'est une victime du devoir", nous a déclaré M. J.-L. Archambault, avocat en chef suppléant, en l'absence de Me Laurendeau, malade. "Et je suis tout attristé d'une nouvelle aussi foudroyante. M. Lamarche était un avocat de talent et d'un avenir brillant; le bureau lui a confié des causes importantes qui exigeaient un travail continu et absorbant."

"J'estimais beaucoup M. Lamarche, à cause de son beau caractère d'homme affable et courtois." Me Archambault nous fait remarquer que depuis six ans, c'est le troisième avocat de la ville que la mort a fauché: Me Ethier est disparu il y a six ans, et Me Lavallée, il y a deux ans. "Oui, la mort a fauché terriblement parmi notre personnel, déjà surchargé et surmené."

Me Alexandre Saint-Pierre, qui représentait avec M. Lamarche la jeune génération au bureau légal de la ville, est vivement ému lorsque nous entrons dans son bureau. "C'était l'un de mes meilleurs camarades, affable, si bon cœur, et d'un commerce si agréable. Je perds en lui un conseiller autorisé."

"C'est un vide irréparable et une perte irréalisable", a-t-il dit en nous quittant.

Les membres du contentieux ont unanimement décidé d'envoyer des trébuchets floraux et des offrandes de messes à la famille.

LA TRISTE NOUVELLE AU PALAIS

La mort de M. P.-E. Lamarche, C.R., occupe toutes les conversations, et les habitués du Palais de Justice ne pouvaient samedi matin entendre des éloges de l'ancien député nationaliste. Les avocats de langue anglaise ont exprimé leur opinion dans la formule "He was a right man", qui vaut tout un panegyrique.

M. le juge Lafontaine, doyen de la faculté de droit, qui fut le professeur de droit romain de M. P.-E. Lamarche, nous a vanté l'habileté de l'avocat et sa délicatesse d'esprit. Ce fut un excellent homme, et un citoyen désintéressé. L'esprit public animait toute sa conduite; il possédait le sens social. M. P.-E. Lamarche était pénétré de ses devoirs, ce qui est moins commun qu'on ne le désire. A l'heure présente on lui parle de démocratie, il fut un vrai démocrate parce qu'il sut prendre les obligations de la démocratie en même temps qu'il s'estimait fier des droits qu'elle confère.

C'est un deuil national, nous dit le juge Bruneau, que la disparition de M. Lamarche. Au bureau, au parlement, dans la vie publique et privée, il a donné les preuves d'un beau caractère. Je suis peiné de voir une carrière si bien remplie se briser si prématurément.

Me Edmond Brossard, C.R., collaborateur de la Revue Trimestrielle, nous déclarait: "Pour ma part, je crois que M. Lamarche va laisser au cœur de tous ses confrères et amis le souvenir impérissable d'un homme de devoir et d'un excellent ami. Son esprit était souple, son intelligence cultivée, son caractère ferme et indépendant."

Le juge Allard et Me J.-O. Lacroix, C.R., opinent n'avoir jamais connu un avocat pouvant, aussi vite que M. Lamarche, s'assimiler une cause embrouillée. Vraiment, il avait le don des formules courtes et explicatives.

LES JOURNAUX

Voici ce qu'ont publié les journaux de Montréal, au sujet de la mort de M. Paul-Emile Lamarche: Une des personnalités les plus brillantes de chez-nous vient de disparaître dans la personne de M. Paul-Emile Lamarche, C.R., décédé

elevated to the house of parliament as a member from Nicolet when he was 30 years of age. During his law career at the bar, he specialized in corporation work, before joining the city attorney's staff at the City Hall in 1914. He was a member of several political organizations and served as an officer in the 64th regiment of the Canadian militia, Mr. Lamarche, was a graduate of the Rockcliffe School of Musketry. ("The Herald")

Le décès dû à des complications de la grippe, causées par des imprudences commises par excès de zèle professionnel, de M. Paul-Emile Lamarche, un des avocats-conseils de la ville de Montréal et ex-député de la ville, causera des regrets universels à Montréal et dans tout le pays.

M. Lamarche était un des plus brillants de nos jeunes avocats; ses talents de juriste doublés de son caractère droit, fier et indépendant s'y était mieux prêt, il eût fait sa marque aux sommets de la politique comme il l'avait faite au barreau.

Nous n'avons pas toujours partagé ses idées en politique, mais nous ne pouvions nous empêcher d'admirer la sincérité de ses convictions ainsi que la chaleur qu'il mettait à les défendre sans jamais se laisser tenter par des compromissions qui eussent pu lui être matériellement avantageuses.

De sa carrière au parlement et au barreau, il restera parmi ceux qui ont connu le souvenir d'un croyant, d'un convaincu, d'un intrinsèque lorsque son devoir lui apparaissait clairement tracé.

C'était, dans la vie sociale, un excellent camarade, un ami dévoué, vers qui toutes les sympathies étaient attirées comme par un puissant magnétisme.

C'est une vie qui promettait de fructifier en œuvres de mérite et en exemples à citer et en dévouements pour sa nationalité, que la mort est venue faucher dans sa fleur.

Nos plus sincères sympathies vont à sa famille et à ses nombreux amis. ("Le Canada")

By the sudden death yesterday, of a victim of the prevailing epidemic, of Mr. Paul Emile Lamarche, the city of Montreal loses a capable and respected official who rendered good service to the municipality in important cases. The public life of the country also sustains a loss. Mr. Lamarche was for five years a member of Parliament, resigning his seat to emphasize his opposition to the extension of the term of the House of Commons beyond the date when by law it should expire. He differed from the majority of his colleagues; but did not lose their respect. He was one who could sacrifice individual advantage for the sake of what he held to be a principle. His kind will have opportunity to be useful in the early future. ("The Gazette")

La mort vient de frapper l'un de nos plus brillants jeunes patriotes dans la personne de Paul-Emile Lamarche, aviseur légal de la cité et ancien député du comté de Nicolet à la Chambre des communes.

Doué d'une intelligence perspicace et d'une éloquence persuasive, M. Lamarche, bien qu'il ne fût âgé que de 37 ans, avait déjà fait sa marque dans la vie publique. Son caractère droit et sa fière indépendance donnaient du poids aux opinions qu'il exprimait.

Nous lecteurs trouveront dans une autre colonne de la "Presse" la biographie de ce chevalier sans peur et sans reproche, dont toute la race canadienne-française avait raison de s'enorgueillir.

Comme avocat de la ville, il a rendu d'éminents services à ses concitoyens; comme politique, il a, en maintes occasions, donné à ses compatriotes des leçons d'énergie et de courage, qui méritent de ne pas être oubliées.

Nous prions la famille Lamarche d'agréer nos sincères sympathies dans le deuil qui l'afflige.

VIVE EMOTION A OTTAWA

Ottawa, 14. — La nouvelle de la mort de M. P.-E. Lamarche a causé ici une vive émotion. L'ancien député de Nicolet a laissé dans la capitale le souvenir d'un homme de valeur et de caractère auquel était réservé le plus brillant avenir.

OISIF CONDAMNÉ

Charles Murray a comparu, en cour du recorder, samedi, sous l'inculpation d'avoir été trouvé en état d'ivresse, et aussi d'être un oisif. Il avait sa culpabilité, et pour la première offense la sentence fut suspendue; mais pour la seconde, le recorder le condamna à 100 d'amende ou à 6 mois de prison. Il a opté pour la seconde alternative.

L'HÔPITAL MUNICIPAL

M. Boucher nous communique les instructions suivantes, pour être admises dans le nouvel hôpital municipal: Aucun malade amené directement à l'hôpital d'urgence ne sera reçu. On est prié de s'adresser par téléphone à Main 1395.

INFIRMIERES VOLONTAIRES

Le directeur du service d'hygiène prie les personnes qui pourraient lui prêter leur concours comme infirmières de donner leurs noms et adresses au bureau de la division des statistiques, Main 4240.

UNIVERSITE LAVAL FACULTE DES ARTS

Voici le programme des conférences publiques et du cours didactique de littérature donné par M. René Gauthier, agrégé de l'Université de Paris:

PREMIERE PARTIE

(Salle des Promotions, 8 h. 15 du soir). Le genre épistolaire dans la littérature française classique.

Première conférence, mercredi 23 octobre. De François de Sales à Fénelon: les grands chrétiens du grand siècle, d'après leur correspondance.

Seconde conférence, mercredi 6 novembre. De Malherbe à La Bruyère: la vraie physiognomie de nos maîtres classiques.

Troisième conférence, mercredi 20 novembre. Les femmes célèbres du XVIIe siècle, ou les premiers chefs-d'œuvre du genre épistolaire en France.

Quatrième conférence, mercredi 4 décembre. Les originaux de la comédie de Molière dans les lettres du temps.

Cinquième conférence, mercredi 11 décembre. Les conversations littéraires au XVIIIe siècle, d'après les correspondances.

Sixième conférence, mercredi 15 janvier. Les continuateurs et imitateurs des artistes classiques au XVIIIe siècle. Intentions et résultats.

Septième conférence, mercredi 29 janvier. Les grandes querelles littéraires et épistolaires du XVIIIe siècle.

Huitième conférence, mercredi 12 février. La galerie des penseurs et des philosophes.

Neuvième conférence, mercredi 26 février. Les grandes épistolaires du XVIIIe siècle.

Dixième conférence, mercredi 19 mars. Les précurseurs d'une littérature nouvelle.

SECONDE PARTIE

Cours didactique et histoire de la langue française. (Salle des Conférences, 8 h. 15 m. du soir).

Première leçon, lundi 21 octobre. La lettre est-elle un genre littéraire? Deuxième leçon, lundi 28 octobre. Explication de texte. — Un modèle d'éloquence familière. Lettre de Malherbe à Balzac, (1625). "Vous avez raison de dire qu'il faut peu de chose pour vous obliger, etc."

Troisième leçon, lundi 4 novembre. — La langue parlée au début du XVIIe siècle. (Dépôt de manuscrits de la première série de compositions).

Quatrième leçon, lundi 11 novembre. — Compte rendu des compositions remises le 4 novembre.

Cinquième leçon, lundi 18 novembre. — L'art épistolaire: les diverses espèces de lettres.

Sixième leçon, lundi 25 novembre. — Explication de texte. Par quelle suite d'essais, Madame de Sévigné est-elle arrivée à la perfection dans sa lettre sur la mort de Turenne? (28 août 1675). (Dépôt des manuscrits de la deuxième série de compositions).

Septième leçon, lundi 2 décembre. — Compte rendu des compositions remises le 25 novembre.

à lire et à écrire correctement, etc." Cinquième leçon, samedi 1er février. — L'étude des auteurs anciens. Bossuet. Lettre au pape Innocent XI sur l'éducation du Dauphin. "Nous n'avons pas jugé à propos de lui faire lire les ouvrages des auteurs par parcelles, etc."

Sixième leçon, samedi 8 mars. — La lecture des auteurs français. Rollin. Traité des Etudes. De l'étude de la langue française. Article II. "Essai de la manière dont on peut expliquer les auteurs français."

Septième leçon, samedi 26 mars. — La lecture des fables. — Jean-Jacques Rousseau. Emile. Livre II. "Emile n'apprendra jamais rien par cœur, pas même des fables, etc."

Huitième leçon, samedi 26 avril. — L'éducation de la famille et de la nature. Victor Hugo. Les Rayons et les Ombres. XIV. Ce qui se passait aux Feuillantines vers 1813.

"C'était l'été, vers l'heure où la lune se lève..."

L'INTITUT BRUCHESI

Vendredi soir, dans les locaux de l'Institut Bruchési, une fête intime réunissait Sa Grandeur Mgr l'archevêque, les membres du bureau d'administration et du bureau médical, les médecins de service au dispensaire et les religieux de la Providence.

Pour la première fois, l'Institut Bruchési décernait à trois religieux le diplôme de garde-malade.

M. J.-Aug. Richard, le distingué président de l'Institut, commenta en quelques pages la signification de cette fête.

Elle marque, a-t-il dit, la réalisation d'un vœu et le début d'un nouveau travail.

Le bureau médical avait demandé la création d'un cours de gardes-malades pour continuer au dispensaire et à domicile, l'éducation antituberculeuse entreprise par les médecins.

Et les voilà, ajouta le président, telles que vous les voulez; avec, dans le cœur la charité des grandes âmes, parce que religieuses, et la science que vous leur avez vous-mêmes communiquée.

Après un discret éloge des gardes-malades diplômées et de la communauté de la Providence, M. Richard félicita les professeurs et les médecins du dispensaire, qui sont avec les religieux les ouvriers sans lesquels l'Institut Bruchési ne pourrait rien faire ni même rien projeter.

Le Dr J.-E. Dubé, président du bureau médical, dans une petite causerie, indiqua le rôle des gardes-malades dans la lutte contre la tuberculose.

Il cita les paroles qu'écrivait en 1904, le Dr James Alexander Miller, de la clinique Vanderbilt de New-York:

"Il est réellement vrai que la garde-malade expérimentée, énergique, intéressée et capable d'assumer ce travail, peut faire plus que le médecin pour connaître la condition exacte des tuberculeux, et pour corriger les défauts de leur habitation. Nous considérons que la garde-malade est un facteur indispensable dans la solution de ce problème, et comme résultat de ses efforts, nous pouvons au moins dire que chaque cas visé et transformé d'un foyer dangereux de contamination en une source de connaissance diligente et intelligente de ce qu'est la tuberculose."

Le Dr Dubé prouva ensuite le besoin que notre population avait de gardes-malades religieuses, dont la mission reste continuellement la même.

Il félicita les religieux de la Providence de s'être mis ainsi à la disposition des besoins nouveaux créés par une lutte antituberculeuse plus ardente.

Monsieur l'archevêque, dans une touchante allocution, félicita les élèves et les professeurs, faisant ressortir le rôle sublime de la religieuse qui est tout de charité, et le rôle nouveau de la religieuse gardemalade.

DUPUIS FRERES, Limitée

Nos magasins ferment à 4 heures p. m. tous les jours jusqu'à nouvel ordre.

Aidez à enrayer l'épidémie en faisant vos achats de bonne heure le matin.

MAGASINS OUVERTS A 8 HEURES A.M.

EVENEMENT SANS PRECEDENT CHEZ DUPUIS CETTE SEMAINE.—NOTRE GRANDE VENTE ANNUELLE D'ARTICLES POUR LA MAISON ET LA CUISINE.

AVIS IMPORTANT

Vu la grande importance de cette vente et pour diminuer la congestion au sous-sol, nous avons dispersé par tout le magasin plusieurs groupes de porcelaine, verrerie, etc., etc., qui seront étalés et offerts en vente à moins que les prix ordinaires.

Surveillez-les, cherchez-les sur tous les planchers, dans tous les coins, il y en a qui ne sont pas annoncés. Nos clients sont priés d'emporter les petits paquets si possible.

Grandes occasions en garnitures électriques

LAMPES TUNGSTEN, la marque "Sunbeam Mazda", de la meilleure qualité, 60 watts, chacune... **.45**

"Westinghouse Mazda", 25 et 40 watts... **.39**

50 watts... **.44**

LAMPES ELECTRIQUES, bonne marque, 25 watts... **.29**

50 watts... **.39**

EPARGNEZ LE CHARBON

Employez la chauffe-fer électrique "Majestic", petite... **5.95**

Plus grande, nouveau modèle... **9.75 et 14.75**

Grille-pain et poêle combiné, nickelé, garanti. Valeur 5.00 pour... **3.95**

Garnitures électriques, semi indirecte **4.95 et 6.95**

Au deuxième.

ANTICIPER VOS BESOINS EN VAISSELLE ET VERRERIE DURANT CETTE VENTE

Achetez maintenant avant que les prix montent davantage.

300 services à diner, semi-porcelaine, 94 morceaux, décoration de fleurs vertes. Spécial... **12.95**

Valeurs extraordinaires dans les services à diner, à **18.95 et 22.50**

Bordure décorée de fleurs roses et feuillages, avec rayure verte, 97 morceaux. Ces mêmes services ne peuvent être achetés à ces bas prix aujourd'hui.

Tasses et soucoupes avec décoration de fleurs de trèfle doré. La douzaine **2.25**

Assiettes, décoration de feuilles de trèfle. La douzaine **1.25 1.50 1.95 et 2.25**

Théières en pierre anglaise, trois grandeurs— **.29 .39 et .49**

Valeurs remarquables en ustensiles d'aluminium

Les ustensiles qui durent. Légers, jolis, ne s'écaillent pas, ne se fendent pas et ne coulent pas. 200 morceaux à... **1.98**

Valant jusqu'à 3.00.

Casseroles droites avec couvercle, 5 pintes. Bain-marie, 1 et 2 pintes. Chaudrons à confitures, 5 et 7 pintes. Marmites avec couvercle, 3 pintes. Au choix, chacun... **1.98**

CANARDS, ils ont douze fois la durée de toute autre sorte. 3 pintes... **2.98**

4 pintes... **3.49**

THEIERES SANS SOUDURE, 1 CASSEROLES avec bec, trois g pinte 1/2... **2.95**

2 pintes... **.50**

3 pintes... **.75**

4 pintes... **.95**

MARMITES avec couvercle, sans soudure, 2 pintes... **1.29**

Au sous-sol.

Spécial pour le clergé et Communautés Religieuses.

Pantalons sur commande en cheviot noir tout laine. Valeur de 8.00 pour (prix net) **6.00**

1,000 morceaux en "bon vieux granit"

Chaque morceau est de première qualité et porte notre garantie ordinaire. Nous remplacerons tout morceau qui ne donne pas satisfaction. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les grandeurs mentionnées sont pour mesure de vin.

Bain-marie, 2 pintes. Seau à l'eau, 10 pintes. Marmite convexe, 6 pintes. Marmite convexe, 8 pintes. Chaudrons à confitures— 6 pintes. 8 pintes. 10 pintes. Marmites droites— 4 pintes. 6 pintes. CANARDS, 3 pintes. Plats à vaisselle— 10 pintes. 14 pintes. 17 pintes. Casseroles droites— 4 pintes. 6 pintes. Théière, 1 pinte. Cafetière, 1 pinte. Rôtissoires avec couvercle, 12 pouces, etc. Valeurs jusqu'à 1.15, au choix **.69**

Au sous-sol.

DUPUIS FRERES, Limitée

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe. J. N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Dir.-Gérant.

DUPUIS FRERES, Limitée

LE DOCTEUR

NAP. DESJARDINS

CHIRURGIEN-DENTISTE

1708 NOTRE-DAME OUEST

Coin Bourget. — Tél. West. 1932.

Spécialité: Ponts, Couronnes et Dentiers, à prix très modérés.

Dr. Ed. Morin & Cie. Les Québec, Can.

Dr. Ed. Morin & Cie. Les Québec, Can.

Dr. Ed. Morin & Cie. Les Québec, Can.